ISSN 0241 - 1431

Colombiculture

Revue Bimestrielle

PIGEONS DU MONDE



Joseph TAILLARD, éleveur de Libanais à Beyrouth

N° 112 NOVEMBRE 1997

Pusignan

Février 97 - Photos Ripaldi



Boulants Brunner jaune à Bernard FAVIER.



Criador Lusitano à Charles QUIROS.



Bouvreuil Allemand cuivré à manteau blanc à Lucien BOIVIN.



Boulant Gaditano papilloté noir à Maurice LETANG.



Romain Fauve à Jean-Jacques SAGE.



Texan à Bernard BARBE.



Haut volant de Stralsund à Roger LOPEZ.

Le Mot de la Rédaction

Philippe HUDRY
Anthime LEROY

Alors que le Général Hiver étend son emprise sur nos plaines et nos vallées, et que l'instinct de reproduction de nos pigeons s'est quelque peu engourdi, la saison des expositions bat son plein. Elles restent des moments importants d'échanges et de convivialité où, mine de rien, se dessine l'avenir de nos élevages et de nos clubs.

Dans les grands fiefs de la Colombiculture que sont Limoges, Haguenau, Montluçon, nous avons toujours plaisir à retrouver beaucoup de têtes connues. Et d'autres qui ne nous sont pas encore familières, que l'on souhaiterait d'ailleurs plus nombreuses.

Mais les expositions locales sont tout aussi importantes. Elles portent le message de la Colombiculture dans beaucoup de nos villes et nos campagnes.

C'est souvent dans les expositions de l'automne que se prennent les décisions importantes qui dessinent les contours de la prochaine saison. Il y a les sujets dont on se sépare, ceux que l'on choisit et que l'on achète, la race qui nous paraît irrésistible, le club spécialisé auquel on adhère.

Pensez aussi à votre revue "COLOMBICULTURE". Parlez-en autour de vous. Et que ceux qui prennent de bonnes photos n'hésitent pas à nous les envoyer. Les nombreuses réactions positives enregistrées à la suite du N° Spécial de Septembre nous confortent dans la voie à suivre pour assurer la promotion de la Colombiculture.

Que chacun prenne son bâton de pèlerin, diffuse quelques abonnements autour de lui, et nous arriverons rapidement à cette revue tout couleur dont nous vous avons déjà donné un avant goût.

Convocation

à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.N.C.

Dimanche 14 Décembre 1997, à 11 heures. A Chambéry

Tous les membres à jour de leur cotisation 1997 sont invités à l'Assemblée Générale de la SNC, qui se tiendra à Chambéry, dans le cadre de l'Exposition Nationale de la Savoyarde d'Aviculture, le Dimanche 14 Décembre 1997, à 11 heures, dans la Salle de Réunions qui sera indiquée dans l'enceinte de l'exposition. L'exposition est située Parc des Expositions - Avenue du Grand Ariétaz - 73000 BISSY CHAMBERY.

Ordre du jour :

1- Bienvenue par le Président et liste de présence.
2- Rapport Moral et Rapport d'activités par le Président.
3- Approbation du P.V. de l'A.G. 1996 de Gueugnon.
4- Rapport financier
5- Décharge du C.A. par l'A.G.
6- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire: Ordre du Jour: discussion et approbation des Statuts et du Règlement Intérieur de la SNC selon projet publié dans la revue Colombiculture n° 112 - Novembre 1997.
7- Poursuite de l'Assemblée Générale Ordinaire:

Activités 1998: - Organisation de la SNC

- revue Colombiculture et recueil des Standards
- bagues 1998 - 1999
- Expositions Nationales SNC

8- Questions diverses : les voeux ou questions pour cette A.G. sont à faire parvenir au Président de la SNC pour le Samedi 06 décembre 1997 dernier délai, par courrier ou fax.

Sommaire

- Le Culbutant de Cologne ..... P. 2-3
- Races Françaises, le Montauban ..... P. 45
- La Santé de vos pigeons ..... P. 6
- Elevage, le sevrage ..... P. 7
- Vos droits, Parlons-en ..... P. 8
- Le pigeon de «chair» aux expositions ..... P. 10-11
- Voyage au Moyen Orient, la Colombiculture au Liban ..... P. 12-13
- Administratif : Compte-rendu du C.A. ..... P. 16
- Statuts et règlement Intérieur : Révision ..... P. 16-17
- La Vie des Clubs ..... P. 18-19
- Championnat d'Europe du Lynx de Pologne ..... P. 20-21

NATIONALE S.N.C. 1997 : Suite et fin.

Beaucoup d'éleveurs susceptibles d'exposer à Niort ont reçu avec leurs feuilles d'inscription, un courrier émanant de l'équipe dirigeante de Niort et donnant sa version des faits.
La plupart des arguments développés sont sans fondement et ne reflètent absolument pas les accords conclus et signés lors du C.A. de la S.N.C. du 13 septembre. (voir communiqué dans la revue N° 111 et compte-rendu du C.A. dans ce numéro).
Il est temps maintenant d'apporter un terme définitif à cette malheureuse affaire sur laquelle nous ne reviendrons plus, sauf pour en tirer les enseignements et préparer l'avenir.

COLOMBICULTURE

N° 112 Novembre 1997
Commission Paritaire N° 70430

Directeur de la Publication :
Anthime LEROY

Rédacteur en Chef :
Philippe HUDRY

COMITE DE REDACTION

Jean-Louis FRINDEL
120 Rue du Blanc Noyer - 67220 CHARBES
Tel-Fax : 03 88 57 30 17

Philippe HUDRY
Burnel - 74150 VALLIERES
Tel-Fax : 04 50 62 18 18

Anthime LEROY
Route du Grand Pré - 73630 LE CHATELARD
Tel-Fax : 04 79 54 82 76

Robert RIPALDI
315 Avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE
Tel : 04 91 66 11 71

SOCIETE NATIONALE DE COLOMBICULTURE

Président :
Jean-Louis FRINDEL
120 Rue du Blanc Noyer
67220 CHARBES

Secrétaire :
Philippe HUDRY
Burnel
74150 VALLIERES
Tel-Fax : 04 50 62 18 18

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Secrétaire.

Adhésion : 20 francs
Abonnement : 150 francs
Bagues : 12 francs la dizaine
(préciser le diamètre ou la race)

Calendrier des Expositions
A faire parvenir avant le 31 des mois impairs
Anthime LEROY
Rte du Grand Pré
73630 LE CHATELARD
Tel-Fax : 04 79 54 82 76

Demande de Patronage des Expositions
Edmond VASTEL
Route de Crosmières
49430 DURTAL

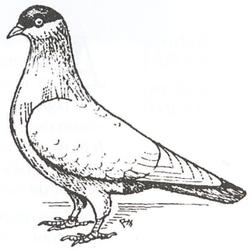
Responsable du Contentieux :
Construction de Pigeonniers,
Problèmes de voisinage, Législation
Charles QUIROS
25 Rue des Tuileries
67800 HOENHEIM

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la SNC. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

Le culbutant de Cologne

La tête seule ne fait pas le pigeon

Jean-Louis FRINDEL



Le Culbutant de Cologne est originaire de la ville du même nom et de ses environs strictement rhénans. Un de ses fiefs actuels se trouve en plein centre de Cologne, au numéro 7 de la "rue Werder" (Werderstrasse) chez les époux Kathi et Franz-Alex Richarz. Ils ont agencé leurs volières-colombiers autour de la petite cour de l'immeuble à 4 étages. Il y a là dedans des Culbutants de Cologne dans la plupart des variétés reconnues, et d'une qualité de haut niveau, avec seulement deux ou trois couples par variété! C'est inimaginable, mais cela existe! De sorte que 4 ou 5 couvées suffisent pour peupler au maximum le compartiment des jeunes, puis de faire le tri et de garder 50 % comme sujets de haute valeur, standard pour l'exposition et pour l'élevage.

Franz-Alex Richarz est actuellement le Président d'honneur du Club dans son pays d'origine, et il nous fait part de ses impressions actualisées sur le niveau de sélection de cette race . Race assez courante, il est vrai, mais où les sujets de valeur sont quelque peu clairsemés, si on veuf tenir compte de tous les détails qui font, justement, les sujets d'élite!

Franz-Alex RICHARZ

Traduction Jean-Louis FRINDEL

Une race rhénane ancienne : **le Culbutant de Cologne,** contribue partout en Europe au renom de sa ville natale, par son comportement naturel et ses aptitudes de bon reproducteur. Ses 89 variétés, issues des combinaisons des couleurs, marques et dessins principaux, dans les variantes à pattes lisses et à pattes emplumées parlent d'elles-mêmes. Elles étalent tout le spectre qu'il convient de dominer en respectant les règles de sélection spécifiques.

Mais l'endurance et la persévérance, l'aide mutuelle entre éleveurs, l'observation des lois de l'hérédité des couleurs et marques, ainsi que **l'étude** des cartes de jugement correctement remplies lors des expositions et surtout des Championnats, vont apporter à terme les résultats escomptés. Certes, un peu de chance y contribuera, et surtout la tenue précise du cahier d'élevage, car on n'a rien sans rien !

Dans l'échelle des valeurs d'appréciation et de jugement, on donnera la priorité à la forme typique trapue et assez basse sur jambes, avec sa poitrine large, son port légèrement incliné et **les proportions exactes.**

On observera ensuite la tête en phase de repos du sujet. Elle doit être légèrement "tirée en longueur" et arrondie, sans partie aplatie, même pas déprimée, ou anguleuse et se poursuivre naturellement et harmonieusement dans la nuque, en ayant **son point culminant au dessus des yeux.**

Si ce point se trouve devant les yeux, on parle de front trop proéminent. Cette particularité sera indispensable pour l'élevage, afin d'améliorer la masse du sommet de la tête ou au moins la conserver. **Mais ces sujets n'ont pas leur place aux expositions !** et cet aspect du front sera mentionné dans la critique.

Si ce "point critique" se trouve à l'arrière des yeux, le sommet semblera trop long et sera combiné à une nuque forte et fuyante ("nuque de cheval").

Si la ligne du sommet est trop étirée, elle forme une tête plate.

De même, la tête trop ronde ou "globuleuse "comme chez le Culbutant à Longue Face est **un défaut.**

La tête typique possède également la bonne largeur de front. Le bec, de longueur moyenne et assez fort, est positionné de sorte à former un angle légèrement obtus avec le front. Il est important d'avoir de la substance de part et d'autre de la base du bec, sinon le front sera "pincé".

Le front peut aussi être "déprimé" ou "enfoncé" juste en arrière des morilles.

L'iris est demandé pur, sans sablage au pourtour, la pupille étant exactement au centre de l'oeil et bien ronde. Le tour de l'oeil est étroit et bien entouré des plumes de la tête. La coloration est différente selon la variété. Il est donc pâle chez les unicolores blancs, rouges, jaunes, les sujets à calotte colorée, à vols blancs, queue blanche et vols blancs, à épaulettes et les pies en rouge et jaune.

Une autre particularité est la couleur claire du tour de l'oeil chez les pie noir (qui ont la tête colorée). Chez les variétés de bleu et de noir il doit être gris foncé à noir, hormis la variété précédente. Mais chez les noirs et bleus à vols et queue blancs et bleus écaillés il peut y avoir une fluctuation qui doit être tolérée. De même chez les rouges et jaunes cendrés la "pâleur" signifie gris clair, qui est aussi celle des argentés avec les divers dessins.

Les mêmes différences existent dans la couleur du bec. Il doit être couleur "cire ", c'est-à-dire blanc rosé chez tous les blancs, rouges, jaunes et toutes leurs variantes, y compris les jaune cendré. Chez les pie, en dehors des bleus, bleus écaillés et noirs, et à calotte (colorée), sa couleur devrait être claire. Les pie bleu ont un bec "foncé " qui va de pair avec un tour d'oeil foncé. Les pie noir et les sujets à calotte noire ou bleue ont un coup de crayon qui ne constitue pas un défaut. Mais ce coup de crayon ne doit pas toucher les morilles, ce cas serait un défaut.

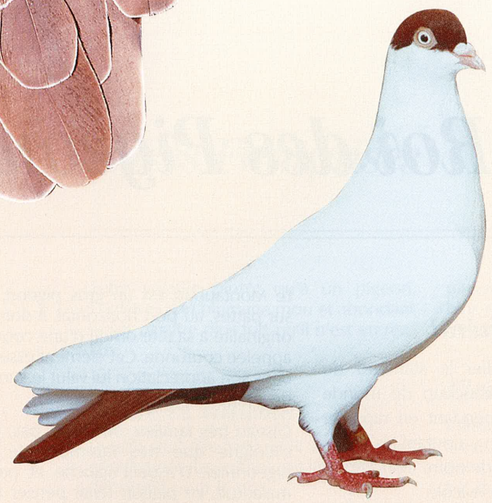
Il est "couleur corne " chez les argentés et les rouge cendré.

On n'oublie pas non plus la couleur des ongles. Elle est exigée foncée chez les bleus et noirs, corne chez les dilués et cendrés, et blanc rosé chez les sujets à calotte.

Chez tous les sujets à vols blancs et/ou à queue blanche, les ongles clairs ne sont pas un défaut, liés génétiquement à cette répartition des parties blanches du plumage. Des ongles de couleurs différentes ne constitue en aucun cas un défaut, ni un "souhait" !

Les sujets pattus doivent avoir les doigts bien couverts de plumes pas trop longues avec des manchettes bien développées. Cette catégorie va faire le sujet d'un autre article.

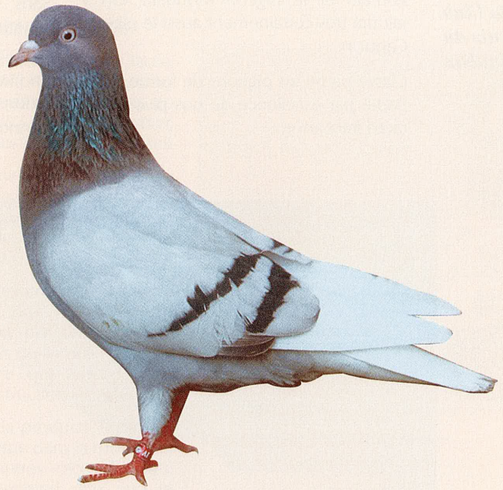
NDLR : Jean-Louis FRINDEL s'est rendu compte au cours de la traduction que l'emblème de la S.N.C. représente exactement le profil de la tête du Culbutant de Cologne.



Culbutant de Cologne à calotte rouge

à K. et F.A. Richarz. Photo Wolters

Très bon type et tenue. Peut-être un peu plus de rondeur de poitrine sur la photo, qui devrait faire le tour du pommeau de l'aile. Remarquer la très bonne courbure de la tête, le front largement suffisant pour un jeune de l'année!
La marque de la calotte est très bonne, car elle ne doit pas passer sous l'oeil. La petite descente à l'arrière de l'oeil n'est pas une irrégularité. S'il n'y en a pas assez, on risque une calotte trop petite, avec des rectrices claires ou des plumes blanches dans le coin.



Culbutant de Cologne argenté barré à vols et queue blancs

à K. et F.A. Richarz. Photo Wolters

Sujet très typé, en proportion et tenue. Remarquer la courbure idéale du profil de la tête et le bonne masse du front pour un mâle. Plus de front serait un excès.



Culbutant de Cologne rouge à épaulettes

à K. et F.A. Richarz. Photo Wolters.

Remarquer la très bonne tenue. Ce sujet pourrait avoir plus de poitrine. Mais la tête est aussi suffisante pour une femelle. Le point culminant se situe un peu en avant des yeux et le passage sur le sommet puis dans la nuque est une courbure régulière. C'est ce qui importe. Si le cou était plus conique (plus large à la base) l'aspect de la tête serait encore meilleur.



Culbutant de Cologne blanc

à Manfred Werres. Photo Ripaldi.

Très bonne tenue et poitrine. Très bonne forme du cou et hauteur de jambes. Remarquer le point culminant de la tête, bien situé en avant des yeux et la largeur du front. Nous profitons de l'illusion d'optique du 3/4 face pour dire que ce volume de tête constitue le maximum à ne pas dépasser, sinon on aura une tête trop ronde, surtout au niveau du front.

Le Montauban, Roi des Pigeons

Patrick RIBES
Président du Club français du Mautauban

Originaire du sud-ouest de la France, ce pigeon serait issu dit-on de croisements entre le pigeon Romain et le pigeon Mondain. On y rajouta très certainement aussi le pigeon Capucin.

Classé parmi les pigeons de forme, il fait partie par excellence de nos plus belles races françaises.

Ensemble et Aspect Général

Sans vouloir détailler le standard du Montauban que beaucoup de monde connait, je vais cependant en rappeler les grandes lignes en y ajoutant les orientations essentielles de notre club, moins connues du monde avicole.

Le Montauban est un gros pigeon, bas sur pattes, au port horizontal. Il doit son originalité à sa tête ornée d'une coquille, appelée couronne. Cet élément essentiel dans son appréciation lui valut le surnom de « pigeon roi ».

Oiseau très familier, ne volant pas, il ne s'éloigne que très rarement de son pigeonnier. D'aspect gauche et parfois maladroit, ce pigeon ferait penser à un



Montauban blanc à Christian Fagot. (Photo Archives).



Femelle blanche mouchetée au nid. (Photo Ribes).



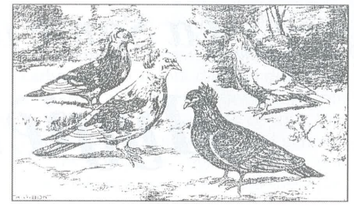
Montauban bleu à Christian Fagot. (Photo Archives).



Jeunes Montaubans Jacobins rouges au nid. (Photo Ribes).



Montauban Jacobin jaune à Christian Fagot (Photo Archives).



Pigeons de Mautauban. Extrait de la basse cour productive. Louis Bréchemin (1914 environ).

autre volatile plutôt qu'à un pigeon. D'ailleurs son plumage mou et abondant le fait paraître plus fort qu'il n'est en réalité.

Taille et Volume

La taille doit être forte, et le volume assez conséquent. La poitrine est large et plate, de même pour le dos.

Tête, bec et oeil

La tête est grosse et large, elle parait un peu aplatie sur le dessus. Le front doit être bien marqué.

Le bec est moyen, plutôt droit, de couleur blanc rosé dans toutes les variétés. Chez les noirs, papillotés ou faïencés noirs, le coup de crayon est admis.

Les yeux sont de vesce chez les blancs, perlés pour toutes les autres variétés. L'oeil de coq, ou tricolore, longtemps toléré, est désormais banni des expositions. Toutefois les sujets possédant ce défaut et ayant de grandes qualités autres, pourront être conservés en élevage. Quant aux yeux perlés, le sablage ne doit pas être trop chargé.

Le tour d'oeil doit être mince et régulier. Chez certains sujets adultes, ce tour d'oeil est souvent épais et granuleux. Ceci est dû essentiellement à l'apport du Romain.

Couronne

Elle doit être régulière et épaisse, entourant bien la tête et se terminant par une rosette aux deux extrémités. Chez certains sujets de race très pure, on peut voir apparaître sur la couronne, le cou et la poitrine, des poils très fins dépassant les autres plumes et formant un léger plumet. Cette qualité très recherchée ne se rencontre hélas que sur peu de pigeons.

Ailes, queue et pattes

Les ailes sont longues et portées assez basses. La queue est large dans le prolongement su dos. Les pattes sont courtes, solides et nues. De même pour les doigts.

Variétés

Les unicolores sont les plus répandus, surtout les blancs et les noirs. Les faïencés et les papillotés sont les plus rares et les plus attrayants au regard. Les beaux jacobins quant à eux sont les plus difficiles à obtenir.

Elevage et production

L'élevage du Montauban est assez facile. Il est peu exigent au niveau des installations et se contente de peu. Toutefois, du fait de sa taille et de sa difficulté à voler, certaines précautions doivent être prises.

Tout d'abord les cases doivent être assez vastes afin que le pigeon y soit à son aise. De plus elles ne doivent jamais être trop hautes, afin que le pigeon puisse les atteindre facilement.

Si ces conditions essentielles de logement ne sont pas remplies, le Montauban nichera par terre, ce qui entraînera la plupart du temps des querelles de voisinage qui auront pour conséquence la destruction des couvées.

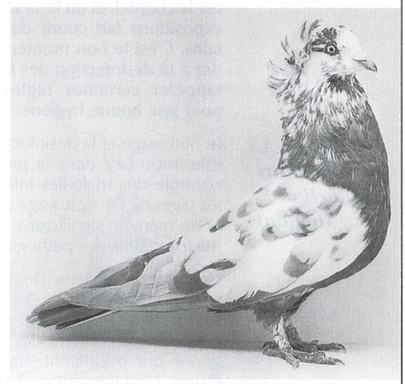
Pour ce qui est de la production fournie par la race, elle se situe dans la moyenne, comparable aux autres races lourdes. Trop souvent on entend dire que le Montauban est peu productif, mais il n'en est rien. En général la non-productivité de ce pigeon est liée au problème des installations fournies par son éleveur, qui sont souvent défectueuses ou mal adaptées. De plus il a besoin de calme et de sérénité. Vivant exclusivement au sol, les volières ne doivent pas être surchargées ou trop encombrées.

Quel que soit l'avis de chacun sur la productivité du Montauban, ses éleveurs sont des amoureux de la race et des passionnés. Ils ne recherchent en rien une production intensive. Ce qui leur importe plus, c'est d'obtenir suffisamment de jeunes afin de régénérer un cheptel, et par là même d'obtenir de bons résultats dans les expositions.

Sélection

Comme beaucoup d'autres races, le Montauban est un pigeon au développement lent. Il n'atteint sa pleine maturité qu'à partir de l'âge d'un an. L'âge idéal de sa présentation aux expositions se situant vers deux ans. C'est pourquoi les jeunes Montaubans ne doivent pas être sacrifiés trop tôt afin de ne pas éliminer de futurs champions.

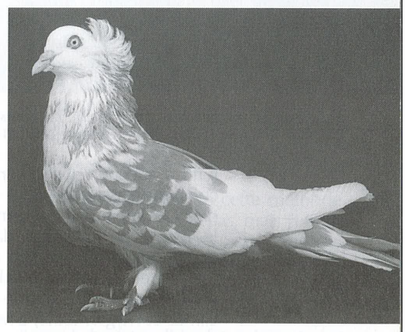
Pour procéder à une bonne sélection initiale, il faut rechercher dès la sortie du nid des sujets bien charpentés ayant déjà une bonne longueur et une tête assez large. Ces pigeons là une fois terminés auront une bonne conformation. Axez donc votre sélection principalement sur le volume, la taille, la tête et la couronne. Ensuite vous pourrez travailler les couleurs et les autres critères de la race.



Strasbourg 90. Photo Karl Stauber.

Enfin, avant de tourner la page et de refermer ce petit descriptif, certes un peu rapide, sur notre beau pigeon, j'espère que ces quelques lignes vous auront permis de redécouvrir le Montauban. Si vous aussi vous avez été séduit par ce pigeon au point d'avoir envie de l'élever, n'hésitez pas à nous contacter. N'oublions pas que le Montauban fait partie de ces races anciennes qui font honneur à la colombiculture française.

Club Français du Montauban : Cheylade, 15270 LANOBRE.



Strasbourg 90. Photo Karl Stauber.

La Santé de vos pigeons

Hygiène et désinfection

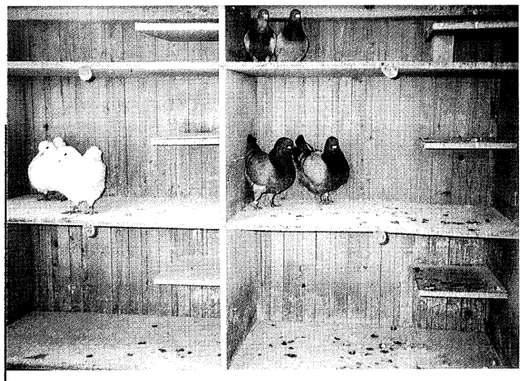
La Rédaction

Bien qu'il s'agisse d'une vérité variable suivant les régions, nous entrons avec l'hiver dans une période où les reproducteurs sont plus ou moins au repos, où les casiers et les nichoirs sont vides, où des nouveaux sujets viennent renforcer le cheptel, et où le va et vient avec les expositions fait courir des risques certains. C'est le bon moment pour procéder à la désinfection des locaux et pour rappeler certaines règles essentielles pour une bonne hygiène.

Syed A. Bokhari (traduction F. Xabada)

Le nettoyage et la désinfection jouent un rôle important dans la prévention et le contrôle des maladies infectieuses chez les pigeons. Un nettoyage adéquat réduira de manière significative le nombre de micro-organismes pathogènes.

Une bonne hygiène demande un nettoyage efficace et régulier afin d'enlever toute saleté et matière organique susceptibles de contenir des agents pathogènes qui pourraient être à la source d'une contamination de l'environnement des pigeons. Ce processus de nettoyage doit, là où c'est nécessaire , être suivi d'une désinfection afin de réduire le nombre de micro-organismes qui demeurent après le nettoyage et les rendre inoffensifs. Certains combinent le nettoyage à la désinfection en se servant d'un détergent sanitaire, mais ce procédé est moins efficace qu'un processus en deux étapes.



La saison de reproduction est terminée. Les nides ont été enlevés. Les cases nettoyées et désinfectées. Elevage : Guy LEVET. Photo Hudry.

Il n'y a aucune règle générale en ce qui concerne l'assainissement d'un pigeonnier. Des procédés qui semblent réduire le risque de maladies dans certaines conditions sont inopérants dans d'autres. Les différences sont imputables aux variations dans la virulence de l'infection, le climat et l'hygrométrie, ainsi que l'attention accordée à un certain nombre d'autres facteurs.

Le but du nettoyage et de la désinfection des locaux est avant tout d'éviter l'apparition des maladies et de les éradiquer si elles sont déjà présentes.

A votre niveau, voici l'approche sanitaire la plus logique qu'il vous faudra suivre :
1. Eviter de mettre vos pigeons en contact avec des maladies ou des parasites.
2. Minimiser les pertes en cas d'occurrence de la maladie.
3. Eradiquer l'infection ou l'infestation présente.

Quelques précautions à prendre :

1. Evitez de trop introduire dans votre pigeonnier des sujets extérieurs. Faites-vous votre propre lignée. Procurez vous les sujets qui vous sont indispensables chez des éleveurs sérieux et appliquez des mesures de quarantaine sévères.
2. Si vous disposez de suffisamment d'espace, il vaut mieux séparer les reproducteurs et les adultes de réserve.
3. Eviter de faire rentrer des personnes étrangères dans votre pigeonnier, spécialement celles qui vont de pigeonnier en pigeonnier.
4. Maintenez des locaux propres, ainsi que de l'eau claire. Utilisez des mangeoires qui limitent les pertes au maximum. Evitez le gaspillage qui pourrait attirer des oiseaux étrangers et des rongeurs.
5. Ne mélangez pas les jeunes et les vieux reproducteurs. Cela permet aussi de protéger les jeunes des maladies dont les adultes pourraient être porteurs.
6. Si vous avez des problèmes avec la paramyxovirose, vaccinez tous les pigeons le plus rapidement possible, et continuez de vacciner chaque génération de pigeons d'une année sur l'autre.
7. Limitez les parasites externes. Si vous avez des problèmes de poquettes, il faut prévoir une procédure de contrôle des moustiques. Dans d'autres zones, il faudra peut être se méfier d'autres insectes.
8. Prévoyez des locaux bien fermés pour ne pas qu'un pigeon s'échappe et aille dans une ferme voisine, ou qu'un oiseau extérieur vienne s'introduire dans vos bâtiments.
9. Prévoyez une sélection sévère dans votre programme d'élevage afin de construire au fil des années une souche robuste.

Facteurs favorisants un bon état sanitaire

Le Soleil. Le soleil et la sécheresse du sol sont intimement liés. Les jeunes ne peuvent pas grandir convenablement dans des nids humides et les adultes préfèrent des locaux nets et secs. Le soleil apporte santé et confort aux jeunes, ainsi qu'un bon développement osseux. La plupart des germes et des parasites sont tués par les rayons solaires. Pour toutes ces raisons, vos locaux doivent être faits de telle façon que vos petits aient un accès au soleil direct, surtout en début de journée. Des locaux orientés au sud en profitent pleinement. Les rayons solaires ont une action germicide.

Le sol et la propreté. Le sol joue un grand rôle sanitaire. Un sol argileux, surtout s'il est mouillé, est une source constante de danger d'infection par les micro-organismes, et les parasites peuvent y survivre d'une année sur l'autre. Mieux vaut un sol légèrement sablonneux pour les volailles, y compris les pigeons. Le drainage du sol doit être parfait. Les rayons solaires agissent comme un purificateur. La chaleur des rayons en été exerce une action encore plus destructrice sur les micro-organismes pathogènes et sur les parasites externes que les gels et dégels des mois d'hiver.

La propreté de l'eau. Elle est importante pour la santé et la productivité des pigeons. On détermine sa qualité par sa contenance en substances organiques, inorganiques et en bactéries. L'eau idéale doit être fraîche, saine et pure car elle est vitale pour la santé des pigeons et un rendement maximum. Les éleveurs utilisent des désinfectants tels que le chlore pour l'eau de boisson. Une très petite quantité suffit. L'iode a une action germicide plus importante. L'hypochlorite de sodium est un moyen bon marché et efficace de nettoyer l'eau. On l'utilise en laveries. Quelques gouttes suffisent. Une eau trop chargée en chlore risque de freiner la productivité. Ce traitement de l'eau est efficace, peu coûteux et facilement accessible. Mais l'iode est plus recommandée en cas d'infection par des mycoses.

Les désinfectants. Il y en a beaucoup de disponibles, mais aucun n'est parfait. Leur efficacité est accrue si on les utilise sur des surfaces propres. Cela signifie qu'il faut toujours commencer par nettoyer les locaux pour mener à bien un programme sanitaire.

Voici les désinfectants courants :

L'alcali : Certains de ses composés sont considérés comme nécessaires avant application de germicide pour un nettoyage optimal. Les alcalis forts incluent des hydroxydes de sodium, potassium, calcium et ammonium. Les alcalis plus doux contiennent des carbonates, des bicarbonates, des silicates et des phosphates d'alcali. Ces solutions sont caustiques, corrosives et destructrices envers les tissus organiques. L'utilisateur doit se protéger.

L'ammonium quaternaire (quats) : La composition des quats est variable. Il en existe beaucoup sur le marché, et tout ce qui se vend est un mélange d'au moins deux quats. Ils sont inodores, incolores, n'irritent pas la peau et ont une action désodorisante et détergente. Leurs propriétés germicides sont détruites par les savons, les détergents, les saletés et les matières organiques. Les surfaces à désinfecter doivent être propres.

Les idophores : Ce sont des mélanges d'iode et d'autres produits chimiques. Les éléments chimiques actifs sont les idophores. L'iode s'évapore très rapidement et la présence de matière organique la détruit.

Les hypochlorites : Ce sont des désinfectants à base de chlore. Il existe plusieurs types de composés à base de chlore. Ce sont des germicides efficaces mais on doit les utiliser sur des surfaces déjà propres.

Les crésols et les acides crésyliques : Ce sont des dérivés de goudrons de charbons qui ont une forte odeur et des propriétés irritantes pour la peau. Ils ont un fort pouvoir germicide et forment un précipité blanc au contact de l'eau. On peut les combiner à des détergents et leur efficacité est accrue en milieu acide.

Les composés à base de phénol (acide carbolique) : Ce sont d'autres dérivés de goudrons de charbon. Beaucoup sont combinés à des savons, ce qui leur confère un pouvoir nettoyant et germicide. Les composés organiques ont une action diluante mais ne les désactivent pas.

Les germicides mélangés : Ce sont des combinaisons de deux germicides ou plus, tels que le phénol, le formaldéhyde, l'alcool et des quats. Leur champ d'action est plus vaste, mais leur utilisation doit se faire dans des cas bien précis comme la désinfection de bâtiments ou des équipements. Dans tous les cas, suivez attentivement les indications du fabriquant.

Sauve qui peut, ma tête est fragile

Georges VERGNAUD



Combien de fois se pose le problème de la descente du nid pour nos protégés.

Le jeune un peu curieux n'est guère protégé par ses parents quand il se sent pousser des ailes. Un des deux assure la tâche de la relève en réchauffant les oeufs, l'autre se restaure ou papa a les yeux fixés sur une jeune femelle assoiffée d'un peu de liberté.

Pendant ce temps, bébé arpente la volière en long et en large, poursuivi par un de ces mâles vicieux qui veut se faire un scalp. Le pauvre bougre, s'il ne trouve pas un abris sérieux, y laissera sans doute pas mal de plumes.

Des solutions, il y en a pour tous les goûts, pour toutes les bourses, plus ou moins efficaces, mais ne sont pas forcément adaptable à tous les élevages.

Certains éleveurs préconisent d'installer des planches à une dizaine de centimètres de hauteur autour de la volière, qui peuvent servir temporairement d'abris. Hélas, bien souvent, les tortionnaires aux aguets font les dégâts avant que les pigeonneaux accèdent aux caches. Alors, adieux les espoirs de Grands Prix à moins que quelques astucieux mettent sur cette pauvre tête dénudée une moumoute de leur confection.

De toute façon, dès que nos braves petits pigeonneaux épris de liberté n'ont pas le loisir de manger et de boire, ils accourent derrière leurs parents qui bien souvent les délaissent. Et pour les autres pigeons de la volière, ces jeunes sont des intrus. Si par malheur ils s'introduisent dans un nid autre que celui des parents, c'est le drame.

Certains éleveurs utilisent une "pouponnière" : cage assez grande, mise au sol, avec des barreaux suffisamment larges pour que les jeunes puissent passer la tête, afin que les parents puissent donner la becquée tout en étant séparés des éventuels agresseurs. Dans cette cage, mettre de l'eau et du grain, le but étant que les pigeonneaux apprennent à manger et à boire. Sans aucun doute ceci est une bonne solution surtout si on accompagne ces tout jeunes pigeons avec des sujets un peu plus âgés qui seront leurs moniteurs. Cependant, la place nécessaire à l'installation de cet enclos peut poser problème à certains éleveurs. Aussi faut-il ajouter que certains pigeonneaux, voyant leurs parents, passent leur temps a réclamer et ont du mal à s'alimenter seul.

Pour ma part, cela fait deux années que j'applique une autre solution. ce n'est pas forcément la meilleure, mais elle me convient parfaitement, surtout en fonction de équipements que je possède.

Dès que les pigeonneaux se déplacent dans leur nid, je mets à leur disposition du blé dans un petit bac. presque aussitôt, ils viennent picorer le grain avec les parents et progressivement, ils s'alimentent seuls. Puis vers l'âge de 25 jours, s'ils deviennent un plus curieux en faisant coucou à la fenêtre, je les transmet hors de la vue des parents dans une cage garnie de grain et d'eau, dans laquelle ils cohabitent avec un ou deux sujets un peu plus âgés qui se nourrissent déjà seuls depuis huit jours. Surveiller quand même les deux premier jours que les nouveaux arrivants se nourrissent et s'abreuvent, et ne pas hésiter à leur tremper le bec dans l'eau si nécessaire.

Les avantages : les jeunes, à la descente du nid ne seront pas abîmés par les autres reproducteurs, s'alimentent mieux et plus rapidement car ils ne sont pas dérangés ni bousculés. Cela permet aussi de pouvoir administrer un traitement car au sevrage, les jeunes sont très fragiles, surtout s'ils s'alimentent peu. Les courses poursuites dans la volière sont évitées. En n'installant pas de caches, on évite de fournir à certains couples un endroit qu'ils pourraient utiliser pour nicher. Les parents ainsi libérés de leur progéniture et de leur tâche de nourriciers prennent un temps de repos avant la future éclosion qui se réalisera sans risque. L'éleveur pourra aussi nettoyer le nid plus tôt.

Passés ses huit jours de sevrage, s'il n'y a pas de problème particulier de santé, je les introduits dans la volière des jeunes peuplée de sujets qui ont déjà fait leurs classes. Il y a bien sur quelques poursuites mais cela ne dure qu'un instant. Dès qu'un jeune mâle se sent pousser la barbe, il se retrouve avec les adultes, et à son tour de subir quelques brimades pour rentrer dans le rang et devenir sage.

Je suis assez satisfait de cette méthode. Parfaite, je ne le pense pas, mais j'en tire beaucoup d'avantages car avec les jeunes, les ennuis sont limités.

Amis éleveurs, si ces quelques lignes peuvent vous rendre quelques services, j'en suis heureux. Pour les autres ce sera peut-être quelques minutes de lecture.

Vos droits, parlons-en...

Charles QUIROS

En 1996, sur 10 affaires de problèmes de voisinage concernant l'aviculture, tous différents les uns des autres, j'en ai résolu 9, en adressant aux plaignants et aux services compétents des lettres recommandées avec accusé de réception. Le 10ème cas, qui est beaucoup plus difficile, puisqu'il s'agit de trois agriculteurs, j'espère que d'ici le mois d'Avril, il sera réglé.

Voici l'exemple d'un problème qui a été réglé.

Fin Novembre 95, Jean-Marc SCHILDKNECHT, un aviculteur du Bas-Rhin, me téléphone pour me signaler qu'il a des problèmes avec son voisin, à cause de son élevage de volailles et de pigeons. Tout ceci se déroule dans un petit village alsacien. En Alsace, les gîtes ruraux sont nombreux, et beaucoup de touristes, la plupart parisiens, viennent passer les grandes vacances dans nos campagnes.

Le problème que j'ai eu à résoudre est le suivant: M. Jean-Marc SCHILDKNECHT habite une ancienne ferme, dont il est propriétaire depuis 1978. Les anciens propriétaires possédaient déjà des animaux. En 1993, son voisin construit au fond de sa propriété, une maison contre les volières de M. SCHLDKNECHT. Celle-ci est louée à des Parisiens par l'intermédiaire d'un agence immobilière de Paris. Il ne faut surtout pas oublier que nous sommes à la campagne, et que presque tous les voisins ont des animaux de basse-cour. Le plaignant, n'ayant plus de locataires (peut-être à cause de la conjoncture économique actuelle), porte plainte à la Mairie, et adresse une lettre recommandée à notre ami aviculteur, dans laquelle il lui signale qu'il a eu 8 plaintes de ses locataires, à propos des chants des coqs et des mauvaises odeurs. Prétextant, que de fait, l'agence immobilière de Paris avait annulé le contrat pour les locations saisonnières d'été. Il ajoute qu'il a subi un préjudice de trente mille francs pour les deux mois, et qu'en vertu de l'article 1383 du Code Civil, M. SCHILDKNECHT devra y remédier dans les huit jours, faute de quoi, l'affaire ira en justice (cela fait cher pour les deux mois de location). Il termine sa lettre en précisant que l'affaire serait réglée si M. SCHILDKNECHT le dédommageait du préjudice qu'il subissait.

J'ai bien sûr conseillé à l'accusé de ne rien payer, et j'adresse une lettre au plaignant, en lui demandant d'apporter les preuves du préjudice. Ensuite avec l'accord du Maire de la commune, j'ai invité la DASS à procéder à une enquête sanitaire, qui a été faite quelques jours après, et qui n'a révélé aucune anomalie.

J'ai envoyé les résultats de cette enquête, avec mon rapport, au Maire de ce charmant village alsacien. Celui-ci a adressé une lettre de deux pages au plaignant, relatant toute l'histoire, avec un petit sermon. Et voilà comment une affaire d'odeur évaluée à 30 000 Francs par le plaignant, je l'ai réglée avec 30 Francs en l'espace de 3 mois.

ENTENTE AVICOLE DE L'ESSONNE



Salon de l'Agriculture et de la Nature
les 19, 20 et 21 décembre 97
à Villebon sur Yvette

LE GRAND DÔME
Villebon

*XXV^ème^*

Exposition Nationale
Organisation de championnats

Pour tous renseignements :
Monsieur Daniel Pichard
✆ 01 69 24 79 33



Siège social :
7, rue Eugène Lefèvre
91170 Viry-Chatillon

Programme pour pigeons d'Ornement

SHOW G

Un aliment spécial pour les races lourdes comme le Strasser, le King, le Mondain, l'Alouette de Cobourg, le Lynx. Il augmente surtout la vitalité pour l'élevage et favorise la prise de poids. Il stipulera la croissance des pigeonneaux.

● Maïs Français	10 %
● Froment extra	19 %
● Dari	8 %
● Sarrasin	3 %
● Avoine pelée	6 %
● Orge pelée	5 %
● Mélange pois	30 %
● Fèves de soja torifié	6 %
● Vesces	8 %
● Graines de lin	5 %
	100 %

SHOW E

Un mélange riche en protéines, spécialement mis au point pour les races très lourdes et qui peut compléter idéalement d'autres mélanges moins riches. Ce mélange est aussi un aliment de mise en condition pour les périodes de concours.

● Dari	8 %
● Avoine pelé	5 %
● Mélange pois	38 %
● Lentilles	3 %
● Vesces	12 %
● Navette	3 %
● Millet	3 %
● Fèves de soja torifié	12 %
● Tournesols striés	7 %
● Graines de lin	4 %
● Cardy	5 %
	100 %

SHOW L

Le mélange spécialement mis au point pour les races légères et les races moyennes.

● Maïs Cinquantino	10 %
● Froment extra	18 %
● Dari	13 %
● Milo	13 %
● Riz Paddy	3 %
● Avoine pelée	5 %
● Orge pelée	9 %
● Mélange petits pois	14 %
● Vesces	7 %
● Graines de lin	4 %
● Cardy	2 %
	100 %

SHOW R

Le mélange pour les racs à bec court et les petites races.

● Froment extra	25 %
● Dari	15 %
● Milo	7 %
● Sarrasin	3 %
● Riz Paddy	3 %
● Avoine pelée	5 %
● Orge pelée	5 %
● Petits pois verts	26 %
● Vesces	7 %
● Cardy	4 %
	100 %

SHOW O

Un aliment spécial sans maïs et san milo à conseiller pour les races à jabot et les racs à bec clair et aux yeux cernés de blanc.

● Froment extra	24 %
● Dari	12 %
● Sarrasin	3 %
● Riz Paddy	4 %
● Avoine pelée	6 %
● Orge pelée	10 %
● Mélange petits pois	28 %
● Millet jaune	5 %
● Fèves de soja torifié	4 %
● Cardy	4 %
	100 %

SHOW P

Un mélange spécial avec un très petit maïs pour les races à jabot et les races à bord d'œil intensif.

● Maïs Cinquantino	20 %
● Froment extra	14 %
● Dari	2 %
● Milo	20 %
● Sarrasin	3 %
● Riz Paddy	2 %
● Avoine pelée	4 %
● Orge pelée	4 %
● Mélange petits pois	22 %
● Vesces	6 %
● Graines de lin	3 %
	100 %

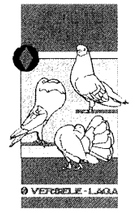
BAYERN-PERLE

Un aliment basic sans blé et avec un petit maïs, idéal pour toutes les races.
Il enrichira d'autres mélanges pour l'élevage et pour les pigeonneaux.

● Maïs popcorn	10 %
● Maïs cinquantino	10 %
● Dari	11 %
● Milo	15 %
● Petits pois verts	20 %
● Mélange pois	15 %
● Vesces	8 %
● Millet jaune	4 %
● Tournesols striés	2 %
● Cardy	5 %
	100 %

VERSELE-LAGA

INFO FRANCE
Pascal BUYSSECHAERT
Tél. 03 28 43 50 77
Fax 03 28 43 58 07



KÖNIGSPERLE

Un aliment basic sans maïs et sans blé. A conseiller pour les pigeonneaux des petites et des moyennes races. En y ajoutant du maïs et d'autres composants il deviendra le mélange au meilleur rapport qualité prix.

● Dari	10 %
● Milo	16 %
● Sarrasin	2 %
● Avoine pelée	2 %
● Petits pois verts	31 %
● Mélange petits pois	15 %
● Vesces	5 %
● Colza	3 %
● Millet jaune	3 %
● Tournesols striés	3 %
● Cardy	10 %
	100 %

Les pigeons de "chair" aux expositions

La SNC

La Commission des Standards

Le Président Jean-Louis FRINDEL

Très souvent cette rubrique figure dans les catalogues et donc dans les palmarès de certaines de nos expositions françaises. Dans cette "catégorie" est présenté le Texan, ou d'autres souches de production de chair proprement dites telles les anciens "Hubbels", les Melbruns etc.. qui ne sont pas des races, mais des hybrides issus de souches de production, originaires la plupart des USA. Certaines de ces souches ont été modifiées, et perfectionnées en vue de tel caractère productif: croissance, prolificité, valorisation de la nourriture, poids des pigeonneaux à l'abattage, etc... de sorte qu'elles n'ont plus rien à voir avec la souche d'origine. Rappelons nous l'exemple d'une souche "hubbel" modifiée sur plusieurs critères et qui est devenue la souche "Théo Kieffer". (qui me pardonnera si l'appellation a encore changé!..) Alors que **le Texan est une race de Forme Etrangère** avec un standard dûment homologué en France et en Europe, même si à l'origine, les éleveurs texans voulaient uniquement un pigeon "de chairs" qui produisait quantité de pigeonneaux pour la consommation. Il en a été d'ailleurs pareil pour toutes les races de Forme américaines d'un certain gabarit. Le Rumbler, le Giant Homer, le Runt devaient être des pigeons produisant avant tout une quantité de viande en associant éventuellement des caractères d 'esthétique. Or, il s'est avéré que la productivité de ces "essais" était largement en dessous des performances des souches agricoles et on en fit rapidement des pigeons pour les expositions. Et le Texan est dans ce cas!

C'est pour cela que nous rappelons que seuls les onze groupes nomenclatures dans le standard français sont valables pour les dotations en "Grands Prix" ou tout autre titre concernant les Pigeons de Race, dans nos expositions.

Ceci n'exclut nullement l'attribution supplémentaire d'un tel Prix si la quantité des sujets présentés devait le justifier, ou s'il y a une dotation spéciale sous couvert du Club concerné: par exemple un "Prix Spécial Texan", le cas échéant. Mais faire figurer le Texan, ou toute autre souche qui n'est pas une race, dans une classe "chair" inofficiel et d'origine purement fantaisiste, est un non sens qu'il convient d'oublier très rapidement !!

Le Texan est bien une race, avec toutes les contraintes que cela implique en matière d'élevage, de sélection et de jugement dans le respect de son standard bien homologué, et il fait partie des Races de Forme Etrangères et doit, par conséquent, être intégré à ce groupe pour les titres et trophées de nos expositions.

Penser autrement quant à la notion de son standard est une possibilité, mais il est trop tard pour revenir en arrière et il faut bien s'informer des critères et des exigences de ce standard avant de se lancer dans toute polémique. Car ces critères sont très pointilleux!

Il faut se rappeler aussi la destination première de nos races françaises de Forme : avec tous les attraits de leur beauté des formes et des couleurs, elles étaient destinés à garnir un des apanages de la France: sa Gastronomie !!

Vouloir en refaire des races "de chair" serait une erreur économique, leur conserver la vitalité et la productivité actuelle, avec leur statut d'élément du patrimoine national, ne serait que justice et vérité historique !

Pour anecdote: le "Pigeon de Beauté Allemand" put être conservé comme race pendant le III ème Reich, uniquement sur avis dictatorial, vu son intérêt économique et agricole, avec l'obligation de produire des pigeonneaux au sevrage d'un poids de 500 g. On en fit donc un pigeon plus lourd et plus grand, mais moins vivace et moins productif à long terme. Et ce n'est que le dénouement de 1945 qui sauva la race et qui la transforma en athlète plus élancé.

La notion de "pigeon de chair" impliquerait de manière analogue à d'autres espèces, un contrôle de la productivité des races candidates, mais avec preuves à l'appui. Cette productivité devrait être performante et concurrencer les souches agricoles actuelles. Elle devrait impérativement comporter une présentation de "carcasses" dans le même cadre d'exposition, soumise à l'appréciation d'un jury professionnel habilité.

Et sans oublier qu'on risque de s'attirer les ennuis de contrôles sur le plan sanitaire et vétérinaire, de législation agro-alimentaire, analogues aux autres espèces destinées à l'alimentation du public. Car il ne faut pas oublier que toute "production de chair" équivaut à la notion de commerce, donc de vente du produit, et non plus à la consommation familiale. De surcroît si des pigeons d'une telle catégorie sont mis en vente aux expositions!...et s'ils y sont présentés en nombre conséquent !

Ce que je viens de décrire semble peut-être exagéré, mais les producteurs de pigeonneaux pour la consommation en savent plus long, et pour eux c'est la réalité.

Ce que nous demandons aux organisateurs d'expositions, aux exposants, aux juges, c'est seulement de respecter le Standard, la classification des races qu'il contient, en somme : les règles !

Car nous croyons que toutes les races valent la peine d'exister, au même titre, avec la même considération, même si elles ne peuvent pas toutes nous plaire.

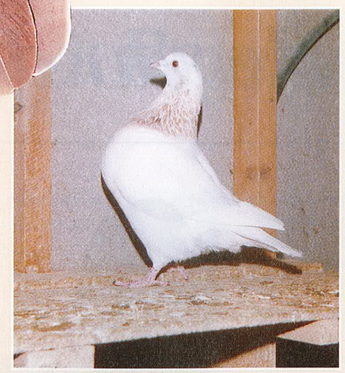


Gueugnon 97. Texan à Nicolle BOURET.

Petites Annonces

- Vends **Mondains Rouges - Blancs.**
  Adultes et jeunes. Michel DELAUGERE. Tel : 02 31 44 27 76.
- Vends **Pigeons Nègre à Crinière adultes et jeunes. Noirs, rouges, jaunes.**
  Sylvain DIEBOLT - 8 RUE DU Milieu - 67270 KIENHEIM. Tel : 03 88 69 64 60.
- Cède **Frisés Hongrois blancs. Boulants d'Amsterdam.**
  LECLERC Philippe - 16 Rue de la Tournerie - 72610 CHAMPFLEUR. Tel : 02 33 28 68 22.
- Vends **Schietti blancs, Schietti et Gazzi rouges et jaunes. Boulant Brunner jaune.**
  Tel : 04 78 31 28 62.

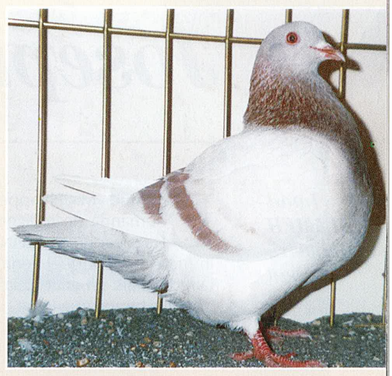
«Le Texan est à classer dans la catégorie des pigeons de forme étrangers»



Texan mâle à Gérard MARTIN. Photo Paulin.



Grenoble 97. Femelle Texan. Photo Hudry.



Grenoble 97. Texan femelle à Bernard BARBE. Photo Hudry.

Le musée du pigeon de Nuremberg cherche...

des livres traitant de pigeons et de volailles en français

Jean-Louis FRINDEL

Ce musée regroupe la plus grande collection de livres et tous objets, aussi divers qu'on peut imaginer (porcelaines, timbres, tableaux... j'usqu'aux boites d'allumettes!) actuellement connue. Si vous avez un ouvrage en langue française à proposer, vous pouvez vous adresser par courrier uniquement (ou fax) à Jean-Louis FRINDEL - 120 Rue Blanc Noyer - 67220 CHARBES. Fax : 03 88 57 30 17.

en précisant :

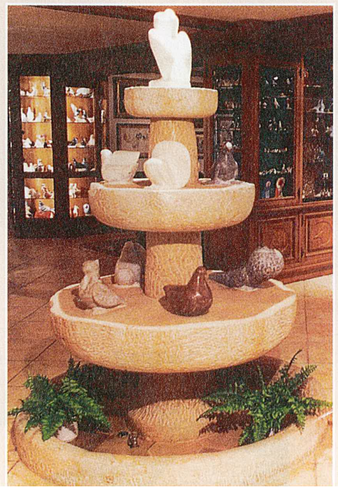
- le titre complet
- l'auteur
- l'année de parution (à l'intérieur du livre, premières ou dernières pages)
- la série d'édition (1ère, 2ème, 3ème édition ...)
- le nom de l'éditeur
- le prix demandé, port compris

Je transmettrai toutes les propositions au propriétaire du Musée, KH Sollfrank et vous avertirai de sa décision.

Quelques ouvrages français enrichiraient sa collection.

Ce musée peut être visité périodiquement par groupe ou individuellement, sur Rendez-vous. A l'occasion d'un voyage à une expo en Allemagne, profitez-en !







Visite d'élevage

Joseph Taillard, éleveur de Libanais à Beyrouth

Imad ALAMEH Ghobeiri, Liban

Lorsque M. Philippe HUDRY me demanda de rédiger un article sur les pigeons au LIBAN, je m'aperçus immédiatement quel genre de « retardataire » j'étais. En effet, cela faisait un bon bout de temps que je ne prenais plus ma plume à cause du travail qui me débordait.

Pour varier des pigeons européens, j'eus l'idée qu'il serait très utile de parler des élevages orientaux dans leur pays originel. Pour ce faire j'accourus chez mon ami M. Joseph TAILLARD qui s'occupe principalement des Libanais. Joseph avait hérité cet engouement de ses ascendants : « j'ai ouvert mes yeux sur les pigeons de mon père, dit-il. Nous élevons des Libanais dans toutes leurs couleurs et variétés depuis toujours, et je tiens à préserver ce patrimoine familial quelles que soient les circonstances. »

En dépit de l'emplacement de la demeure des TAILLARD, à 800 m seulement de l'ancienne ligne de démarcation qui déchirait tragiquement la ville de BEYROUTH en deux secteurs durant vingt années d'évènements sanglants au LIBAN, Joseph n'avait quitté ni la maison ni ses pigeons. C'est un irréductible : « je n'avais jamais fléchi devant les obus, et je soignais mes protégés ailés lors des accalmies ».

Tout est impeccablement tenu chez lui. Ce n'est pas parce que je lui avait annoncé ma visite qu'il avait procédé au nettoyage, mais c'est parce qu'il est comme ça.

Ses Libanais sont magnifiquement structurés : très bons gabarits, formes parfaitement découpées, sans parler des dessins et couleurs bien travaillés.

Il me présenta quelques sujets que je photographiais. Quelques photos parviendront au Club des éleveurs de pigeons orientaux (en France), où nous essayons de sélectionner les races en conformité avec leur pays de provenance.

« Un Libanais noir barré ou maillé blanc, ou bien bleu barré ou maillé blanc, ne devra jamais comporter d'ocelles ailaires ou caudales. Autrement il perdra toute sa valeur. C'est même un anathème! », s'exclame Joseph TAILLARD.



Libanais bronze

Ses Libanais sont peints au pinceau et dessinés « à la plume », et il ne craint pas de les lacher avec ses pigeons de vol logés dans un colombier contigü. C'est un genre tout à fait différent de pigeons, croisés adroitement, richement bigarrés, et très puissants au ciel. Il s'agit là d'un plaisir raffiné que Joseph TAILLARD s'offre chaque matin avant de se rendre au boulot.

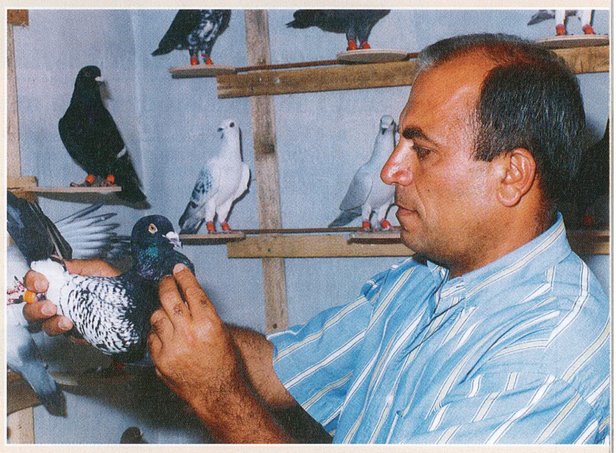
En lui montrant quelques numéros de COLOMBICULTURE, Joseph en a eu plein les yeux, et m'avoua qu'il ne devait pas perdre une seconde pour s'y abonner. Encore une victoire, non!



Un vol de Beyrouth Chez Imad Alameh



Libanais noir barré blanc à Joseph Taillard



Joseph Taillard examine un Libanais noir maillé blanc



Beyrouth noir à Imad Alameh



Imad Alameh (gauche) Joseph Taillard (droite)



Libanais chez Joseph Taillard

Villebon sur Yvette

Photos Ripaldi



Satinette bluette.



Capucin papilloté.



Queue de paon bleu.



Damascène.



Culbutant de Vienne. Cigogne clair.

Pouilly en Auxois *Avril 97*

Photos Hudry



PH King blanc à Joachim FERREIRA.



Culbutant de Hambourg pie à Joël LANDRY.



Culbutant de Hambourg papilloté à Joël LANDRY.

Les Juges en formation

Philippe HUDRY

L'Association Nationale des Juges Pigeons a organisé au début de l'été, deux journées de formation auxquelles ont été conviés tous les juges. Elles se sont déroulées à Brive la Gaillarde et à Erstein (proche de Strasbourg).

Ces journées, basées aussi sur l'aspect convivial, doivent surtout permettre aux juges d'aborder et de traiter des sujets peu connus ou mal maîtrisés.

Le thème principal choisi commun aux deux journées était la présentation des pigeons Russes. D'autres thèmes ont également été étudiés. C'est ainsi qu'à Brive la Gaillarde, les races locales du Sud-Ouest (Montauban, Tête noire de Brive, Bleu de Gascogne...) étaient à l'ordre du jour, tandis qu'à Erstein, c'est la Calotte Blanche d'Allemagne du Sud qui était sur la sellette.

Des échanges de points de vue, d'expériences de jugement... permettent aux auditeurs de dégager les priorités de jugement pour une race donnée. Incontestablement, ces journées sont utiles et ne peuvent que faire progresser l'uniformité des jugements. De nombreux élèves-juges participaient également.

En 1998, 4 journées seront organisées afin de couvrir au mieux le territoire et ainsi permettre à un maximum de Juges de pouvoir s'y rendre sans que les distances soient trop importantes.

Rendez-vous est donc pris pour tous les juges en été 1998.



Une partie de l'assemblée des Juges à Erlstein. Photo Hudry.

L'auditoire sérieux est à l'écoute de Norbert DOR qui présente les pigeons russes. Photo Leroy.

A l'attention des responsables de Clubs

Afin de permettre à Maurice BRAULT de rassembler dans les meilleurs conditions les informations relatives aux différents championnats de France de pigeons pour la saison qui s'achève et aussi afin de préparer le calendrier de la saison 1998, les responsables de Clubs qui ne l'ont pas encore fait sont priés de lui adresser, dès que possible, les éléments demandés ci-après :

• Pour l'établissement des statistiques annuelles :
Les résultats de votre championnat de France 1997 :
- Lieu (rappel) : .....
- Nombre de cages : .....
- Nombre d'exposants : .....

• Pour le calendrier des championnats :
Votre championnat de France 1998 : (Prévision)
- Date précise : .....
- Lieu : .....

• Pour le calendrier des coupe de France (Si vous réalisez une coupe de France)
Votre coupe de France 1998 : (Prévision)
- Date précise : .....
- Lieu : .....

• Vos observations et suggestions :
.....
.....
.....

Adresser ces renseignements à : Maurice BRAULT 23, place Michelet - 37000 - TOURS

EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE

GUEUGNON 24-25 JANVIER 1998

● **COUPES DE FRANCE**
des Eleveurs
du Club des Races Normandes

Tableaux gravés sur Acier Inoxydable aux 3 GPE



● **CHAMPIONNATS DE FRANCE**
du Sottobanca
du Texan
Brahma, Cochin, Orpington

Organisée par l'Union Avicole Gueugnonnaise
Hall des Expositions de GUEUGNON

Retour gratuit hors départements limitrophes pour les Coupes et Championnats
S'adresser à Gérard SOTTY, Route de St Agnan
71130 NEUVY GRANDCHAMP - Tél. 03 85 84 22 16

Réunion du Conseil d'Administration

Samedi 13 septembre 97

Restaurant l'Arrivée - Paris

Le Secrétaire Philippe HUDRY

Le Président Jean-Louis FRINDEL

Présents : MM. Combémorel, Dumont, Fabre, Favier, Finot, Frindel, Galland, Hudry, Lemey, Leroy, Michel, Michels, Quiros, Raoust, Ripaldi, Rousset, Toos, Vastel.

Excusés : MM. Cros pouvoir à Toos. Guillemot pouvoir à Lemey. Simon et Pannetier pouvoirs à Michel.

JL Frindel ouvre la séance à 10 heures et annonce la démission de Bernard Wilczynski, transmise par courrier le 11/09/97. Rober Ripaldi confirme qu'il ne souhaite pas rester au CA de la SNC et demande que le Conseil enregistre sa démission. JL Frindel remercie Robert RIPALDI pour l'énorme travail accompli pour la SNC, principalement à travers la revue Colombiculture dont il a assuré la rédaction durant 11 ans. Toutefois, Robert Ripaldi assurera le suivi de la confection du standard avec l'imprimerie qui se trouve à Marseille. Le CA, à l'unanimité, décide de promouvoir Robert RIPALDI membre d'honneur de la SNC.

Modification à l'ordre du jour : En raison de la proximité de la date de la Nationale SNC à Niort, c'est M. Riveirol qui a été invité à 14 heures à la place de la Fédération Colombophile Française.

Confédération Nationale : la SNC dispose de 4 sièges à la Nouvelle Confédération SCAF. Conformément à la décision prise par l'AG de Gueugnon, ces 4 représentants seront élus parmi les membres du CA. Sont Candidats : MM. Combémorel, Fabre, Frindel et Hudry. Le vote a lieu à main levée sur demande de la majorité du CA. 15 Votants. Ont obtenu : Combémorel : 13 - Fabre : 13 - Frindel : 13 - Hudry : 13. Abstention 2.

Révision des Statuts et du Règlement intérieur : Le CA étudie article après article les statuts et le RI. Quelques modifications sont apportées et essentiellement pour se mettre en conformité avec la nouvelle organisation de la Confédération. Ces modifications seront soumises à l'AG 1997 et paraîtront auparavant dans la revue « Colombiculture ».

Standard : Nous voyons enfin le bout tu tunnel. Le Standard sera disponible avant la fin de l'année. Il est actuellement en cours d'impression. Robert RIPALDI, nous présente déjà les fiches des pigeons de couleurs. Le résultat est de grande qualité. Le CA doit en fixer le prix. Après étude des devis établis par l'imprimerie, des coûts déjà enregistrés pour la réalisation du classeur, les photos, la saisie des textes, les compositions..., le CA décide de fixer le Prix à 380 Francs + forfait de 20 F pour l'envoi, soit 400 Francs franco de port et d'emballage.

Nationale SNC à Niort : M. Riveirol a été de nouveau invité au CA pour discuter de certaines conditions particulières. Après avoir reçu les feuilles d'inscription et le règlement de l'exposition pour parution dans Colombiculture, un problème non évoqué lors des précédentes réunions a été soulevé : le prix des inscriptions est fixé à 18 Francs. Ph HUDRY avait estimé que ce tarif était trop élevé et que compte tenu des avantages financiers et techniques accordés aux organisateurs de l'exposition de Niort, il a souhaité que ce tarif soit révisé à la baisse pour les membres de la SNC et propose une réduction de 3 Francs par cages, soit 15 Francs l'unité. « Des contacts verbaux et écrits avaient été établis avec M. Riveirol, au préalable ». La discussion entre le CA est M. Riveirol est très difficile. Ce dernier ne veut faire aucune concession. Le débat dure 2 heures 30, sans que nous n'ayons progressé d'un pouce. Le CA se rend compte au cours de cette longue et pénible discussion, que M. Riveirol ne cherche qu'à gonfler son chiffre d'affaire. La SNC ne peut en aucun cas accepter une telle position. Le CA, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de faire 3 propositions à M. Riveirol. Les Organisateurs de Niort doivent choisir une de ces propositions, sinon la SNC annulera la Nationale.

- 1ère proposition : Subvention de 6F par cage pigeon (la totalité des pigeons, environ 5000) par la SNC qui veut en contrepartie une réduction de 3 F par cage uniquement sur les pigeons engagés par les membres de la SNC (environ 2000).
- 2ème proposition : Subvention de 4F par cage pigeon (la totalité) et droit d'engagement à 18 F
- 3ème proposition : Subvention de 6F uniquement sur les pigeons engagés par des membres SNC, et droits d'engagement à 18F

Philippe HUDRY demande une prise de décision immédiate de la part de M. Riveirol qui souhaite d'abord en informer son CA à Niort. La SNC reste ferme et demande un réponse immédiate, M. Riveirol ayant eu la possibilité de se faire accompagner par une ou deux personnes. De plus les délais d'impression de la revue de Septembre ne peuvent plus être allongé, la revue étant déjà en retard.

M. Riveirol accepte et signe l'accord pour la première proposition, c'est à dire celle que la SNC lui a proposé dès le départ et qui est la plus avantageuse. En outre la SNC est d'accord pour ne pas exiger un objet souvenir et abandonne cette clause. La SNC quant à elle accorde en plus de la subvention : la nourriture de tous les pigeons, les 5000 cartes de jugement, la totalité des feuilles d'inscription (volailles-lapins-pigeons). Elle fournit aussi la totalité des récompenses. Aucune récompenses n'étant à la charge des organisateurs. Le CA estime que les prestations offertes sont très avantageuses pour la Société de Niort. Jamais elles n'ont été aussi importantes puisqu'elles se chiffrent à plus de 45000, alors que la réduction de 3F par cages demandée par la SNC (pour ses membres) peut s'évaluer à une « perte » de 6000F (2000 * 3). Cette perte est de toute façon compensée par la non fourniture des assiettes souvenirs.

L'Assemblée Générale est fixée à 9h45 le dimanche 18 janvier à Niort.

Tous les EXCELLENTS seront récompensés par un diplôme sous verre format 20*30, réalisé par JL Frindel. Les Oscars seront aussi payés par la SNC. Dans un souci d'uniformité, le CA souhaite que les récompenses offertes pour les Oscars (meilleur sujet de chaque club) soit homogène, étant donné que toutes les statuettes des races prévues ne sont pas disponibles (que 12 sur 30), il est donc proposé une assiette en étain avec représentation de la race au centre de l'assiette.

Philippe HUDRY transmettra à Niort le classement des races et des variétés pour la confection du catalogue.

Prospection SNC : la revue de septembre, édité en Numéro Spécial sera envoyé aux éleveurs non abonnés à la revue et dont les membres du CA ont relevé les adresses dans les catalogues des expositions françaises en couvrant la quasi totalité du territoire.

Futures Nationale SNC : Les candidatures de Montluçon (1998) et Chatellerault (1999) sont enregistrées. JL Frindel va se renseigner auprès des Organisateurs de Montluçon pour obtenir les dates prévues.

Le temps manque pour évoquer concrètement le cas des délégués régionaux et les rapports des différentes commissions.

La prochaine réunion du CA aura lieu à la Nationale SNC, en session abrégée afin de traiter les affaires urgentes. La suivante aura lieu le samedi 7 février.

Ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17 heures.

PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA S.N.C.
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14.12.1997

STATUTS

1- I1 a été fondé, lors d'une première assemblée, entre les adhérents présents, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre : Société Nationale de Colombiculture.

Née de la fusion du "Pigeon Club Français" et de l'association "Les Amis du Pigeon", elle a été valablement formée à la date du dépôt de ses statuts .

2- La Société Nationale de Colombiculture (SNC), Organisme officiel de la Colombiculture Française, a **pour but :**
- l'organisation, la coordination, l'information colombicole.
- l'encouragement à l'élevage, la conservation et l'amélioration des races de Pigeons.

3- Le siège social est fixé à l'adresse du Président en exercice. I1 pourra être transféré sur décision du Conseil d'Administration. La durée de la société est illimitée.

4- La société de compose de :
- membres d'Honneur nommés par l'Assemblée Générale.

- membres bienfaiteurs nommés par le Conseil d'Administration.

- membres actifs, pouvant être des personnes physiques ou des personnes morales (associations, clubs) moyennant le paiement de la cotisation.

La qualité de membre se perd par la démission, le décès, le non paiement de la cotisation annuelle, l'exclusion pour motif grave.

5- La société est administrée par un Conseil d'Administration de 15 à 30 membres élus pour 4 ans et rééligibles. Le Conseil est renouvelé par moitié tous les deux ans. Au sein du Conseil est élu un Bureau com-posé de:
- un Président
- des Vice-Présidents
- un Secrétaire Général et un Secrétaire Adjoint
- un Trésorier Général et un Trésorier Adjoint.

Le Président dirige les travaux de la société. Il agit en son nom et la représente dans tous les actes de la vie civile. I1 dirige les débats lors de toutes les réunions et en assure le bon ordre, en particulier, il peut retirer la parole à tout intervenant s'il le juge utile, pour la bonne tenue des réunions. – ordonnance les dépenses. Le Secrétaire Général est dépositaire des archives de la société. Le Trésorier général est dépositaire des fonds. Le Trésorier-Adjoint et le Secrétaire-Adjoint assistent les titulaires ou les remplacent en cas de nécessité.

6- Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société. Les décisions sont prises à la majorité absolus des voix présentes et des voix représentées. Le Conseil peut désigner des commissions d'Etude ou de travail.

7- La gestion du patrimoine de la société est contrôlée par une commission des comptes indépendante du Conseil et élue pour un an par l'Assemblée Générale.

8- Une Assemblée Générale a lieu une fois par an. Les décisions y sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. L'Assemblée Générale peut être convoquée par le Président ou par les 10% des adhérents ou par les 2/3 des membres du Conseil d'Administration. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Président ou les 2/3 des membres du Conseil.

9- Les recettes de la société sont :
- les cotisations des adhérents
- les subventions
- toute autre ressource qui n'est pas contraire aux lois en vigueur.

Les dépenses de la société sont:
- les frais de fonctionnement
- les frais de bulletin
- les récompenses diverses
- les achats de documentation et de matériel

10- Les présents statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale extraordinaire, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les membres présents et les membres représentés.

11- Un Règlement intérieur pour l'application des Statuts est approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les membres présents et représentés. Il peut être modifié dans les mêmes conditions.

12- La société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son Président ou, à défaut, par le Vice-Président le plus ancien.

13- Le représentant de la société doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

14- La dissolution est prononcée par une Assemblée Générale Extraordinaire par les deux tiers des voix présentes, sinon à la majorité relative au second tour. En cas de dissolution volontaire ou par décision de justice, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie à cet effet, décide de l'emploi des fonds restants sans que jamais la répartition ne puisse être faite entre les membres.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR D'APPLICATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

1-A L'Assemblée première, dite de création, se tint le 27 Novembre 1937.

1-B C'est à cette date que naquit la Société Nationale de Colombiculture (SNC), de la fusion des associations :"Le Pigeon Club Français"(fondé en 1903 par l'illustre Robert Fontaine) et "Les Amis du Pigeon" (créé en 1920 par M. Alfred Gritton).

2- La Société Nationale de Colombiculture est affiliée à la Confédération Nationale des Associations d'éleveurs d'Animaux de Basse-Cour / SCAF, et à l'Entente Européenne d'Aviculture, de Cuniculture et de Colombiculture.

3-A La qualité de membre d'Honneur est conférée à des personnes ayant rendu des services exceptionnels à la SNC. Ce titre, attribué par l'assemblée Générale sur proposition du Conseil, peut être associé à une fonction: Président d'Honneur, Conseiller Honoraire. Les membres d'Honneur sont nommés à vie et dispensés du paiement de la cotisation.

3-B La qualité de "membre Bienfaiteur" est attribuée par le Conseil aux personnes ayant rendu d'émi-nents services à la SNC. L'obtention et la conservation de ce titre sont subordonnées à l'adhésion à l'association. L'Assemblée Générale en est informée.

3-C Les membres actifs, ou adhérents, versent une cotisation annuelle à l'association. Cette cotisation est due par le nouveau membre, au moment de l'admission, pour l'année en cours.

3-D Le Président doit être avisé par écrit de toute démission décidée avant le 31 décembre de l'année en cours.

3-E L'exclusion d'un membre est prononcée par le Conseil pour motif grave. Le membre à exclure doit être invité à se présenter devant le Conseil pour se justifier. Cette convocation doit être adressée à l'intéressé par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard un mois et un jour avant la date de la réunion du Conseil. Si l'intéressé ne se présente pas, le Conseil délibère en son absence en veillant à ce que toutes les circonstances en sa faveur soient examinées. Un recours par l'intéressé à l'Assemblée Générale suivante est possible.

3-F L'exclusion d'un membre du Conseil d'Administration ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale. Elle est examinée puis proposée avec ses motifs à l'Assemblée Générale par le Conseil, dans les mêmes conditions qu'à l'article 3-E.

3-G La cotisation de l'année en cours reste acquise à la SNC. Un membre exclu ne peut être réintégré que si les faits qui lui sont reprochés ont disparu ou sont annulés.

4-A La SNC participe dans la mesure de ses moyens, à toutes manifestations avicoles lui permettant d'œuvrer dans le sens du but recherché.

4-B La SNC entretient des rapports privilégiés avec les autres Sociétés de même caractère, est informée de leurs activités et leur porte aide et assistance dans la mesure de ses moyens.

4-C La SNC ne peut être utilisée au bénéfice d'organisations autres que celles citées ci-dessus, que si elle-même ou l'Aviculture en général en retire un bénéfice. La décision doit être prise par le Conseil et l'Assemblée Générale doit en être informée.

4-D Même dans ces conditions, la SNC ne peut apporter aide, appui ou concours gracieux ou payant, à aucune manifestation à caractère politique, religieux ou syndical.

4-E La SNC, dans la poursuite de sa mission:

• contribue à l'élaboration et la mise à jour des Standards des races françaises de pigeons et s'attache à faire respecter les Standards des pigeons de race.

• délivre des bagues fermées et millésimées du modèle réglementaire.

• exige que les pigeons présentés aux Expositions soient porteurs de bagues fermées millésimées réglementaires.

• fait disqualifier l'exposant reconnu coupable de fraude ou de faute grave.

• sanctionne aux Expositions les présentations jugées les meilleures conformément au standard, en servant des récompenses de valeur.

• élabore et diffuse une revue intitulée "Colombiculture" comportant :

– des articles de fond sur le pigeon, son élevage, les races de pigeons, les standards, les Expositions.

– des informations d'actualité.

– des insertions utiles aux éleveurs et aux exposants.

– collabore à la rédaction de revues d'élevage, afin d'informer au mieux les éleveurs des pratiques françai-ses et étrangères en matière de colombiculture.

– conduit la spécialisation, le perfectionnement des éleveurs et des amateurs de pigeons de race.

– veille à la sauvegarde du patrimoine colombicole Français, à la conservation des espèces et des races.

– s'interdit toute expression d'idée à caractère politique, religieux ou polémique.

5-A Les personnes invitées ou participant à une commission d'étude n'ont pas droit de vote pour les questions de l'ordre du Jour des réunions.

5-B Les membres du Conseil sont élus pour 4 ans et la moitié du Conseil est renouvelable tous les deux ans. L'élection a lieu à l'occasion d'une Assemblée Générale. Sont élus les candidats obtenant le plus de Voix.

5-C Les membres ne pouvant assister à l'Assemblée Générale ont la possibilité de donner procuration à un autre membre pour les représenter dans les débats et voter en leur nom. Un membre ne peut avoir au plus que trois pouvoirs.

5-D Les membres du Conseil sont élus individuellement. Tout adhérent peut donc modifier la liste qui lui est soumise pourvu que le nombre de candidats pour qui il vote soit au plus égal à celui des postes à pourvoir. Il y a obligation de faire acte de candidature par écrit auprès du Président selon les directives publiées dans la revue "Colombiculture". La candidature doit être faite dans les délais indiqués pour être recevable. Les candidatures seront publiées dans la revue, avec les motivations, avant l'envoi des bulletins de vote. Le vote se fait uniquement par correspondance.

5-E En cas de décès, d'exclusion, de non paiement de cotisation, de démission d'un membre du Conseil, celui-ci est remplacé à l'occasion de la première élection normale qui suit.

5-F Les membres du Conseil se trouvant dans l'impossibilité d'assister à une réunion du Conseil peuvent donner procuration à d'autres membres pour les représenter et voter en leur nom jusqu'à concurrence de trois procurations. Tout membre du Conseil n'ayant pas répondu à trois convocations consécutives pour réunions du Conseil ou d'Assemblée Générale, peut être exclu du Conseil. S'il fournit une excuse, les membres du Conseil présents jugent si elle est recevable. En cas de vacance, le Conseil pourra se compléter provisoirement jusqu'aux prochaines élections.

5-G Le bureau doit être réélu tous les deux ans, après chaque élection des membres du Conseil.

5-H Indépendamment du bureau, les autres membres du Conseil peuvent recevoir des fonctions permanentes ou provisoires, notamment dans les Commissions de Travail.

6-A Le bureau établit des projets, des programmes et définit les orientations, mais toute décision ne peut être prise qu'en réunion du Conseil.

6-B Le Président:
• dirige les travaux de la SNC
• agit au nom de la SNC et la représente dans tous les actes de la vie civile.
• ordonnance les dépenses
• ordonne les convocations et provoque les réunions du Conseil.
• préside les séances et a tout pouvoir pour en assurer le meilleur déroulement et le bon ordre.
• contrôle, approuve et signe les procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales.
• prend connaissance et signe les procès-verbaux des réunions des commissions.
• la voix du Président est prépondérante en cas d'égalité des voix.

6-C Les Vice-Présidents, par ordre d'ancienneté, remplacent le Président en cas d'absence ou d'empêchement.

6-D Le Secrétaire Général est chargé
• d'une partie de la correspondance.
• du fichier des adhérents et abonnés
• de la rédaction des procès-verbaux des réunions, des comptes-rendus
• de la tenue à jour du registre des délibérations du Conseil.

6-E Le Trésorier Général:
• perçoit les cotisations annuelles, les ressources consenties à la SNC
• acquitte les dépenses ordonnancées par le Président ou le Vice-Président compétent.
• assure le suivi de la comptabilité journalière
• rend compte de la situation financière.

6-F Le Secrétaire Adjoint et le Trésorier Adjoint assistent les titulaires ou les remplacent en cas de nécessité.

7- La revue "Colombiculture" est confiée à une équipe de rédaction sous l'égide du Directeur de Publication.

8-A L'Assemblée Générale est informée des agréments prononcés par le Conseil. Ceux-ci sont insérés dans la revue de la SNC.

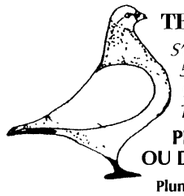
8-B Une Assemblée Générale a lieu une fois l'an. Le Conseil en fixe la date, le lieu et l'ordre du jour.

8-C Des questions importantes sont traitées en Assemblée Générale, telles :
• compte rendu des travaux du Conseil d'Administration
• proclamation du résultat des élections de la moitié du Conseil sortante.
• les participations aux Expositions
• le bilan financier
• autres questions diverses selon les voeux émis par les membres.

8-D Les membres du Conseil participent à l'administration de l'association. Ils ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leur sont confiées.

La Vie des Clubs

*Pour figurer dans cette rubrique, les Clubs Spécialisés doivent envoyer leurs éléments (communiqués ou articles courts, bulletins de liaison...), **avant le 15** de chaque mois pair, à **Anthime LEROY,** Route du grand pré, 73630 LE-CHATELARD-EN-BAUGES (Tél/fax : 04.79.54.82.76.).*
Utilisez ces lignes pour la promotion de votre Club, présenter une caractéristique particulière ou originale de votre race, parler de l'organisation de votre Club et de vos Championnats, ou expliciter certains points particuliers du standard dans sa compréhension et ses évolutions.



TEXAN CLUB DE FRANCE

S'adresser à Jean GUILLOIS,
51 rue des quatres chênes,
91430 IGNY.
Tél : 01.69.41.21.79.

PLUMES BLANCHES OU DE COULEUR...

Plumes blanches chez les femelles : certains éleveurs pensent encore que seules les rémiges (plumes des ailes) sont éliminatoires. En réalité toutes les plumes blanches sont éliminatoires, que ce soit sur les flancs, à l'anus ou aux cuisses, ce qui est courant chez les femelles noires.

Attention : le croupion blanc est autorisé pour les femelles bleues et les femelles grises.

Plumes de couleur chez les mâles : On pose encore la question de savoir si une rémige de couleur est disqualificative : la réponse est non. Les plumes de couleur peuvent être réparties sur tout le pigeon.

La troisième barre : Tous les pigeons barrés doivent être porteurs de deux barres. Si une troisième barre apparait, le pigeon peut être pénalisé. Lorsque le juge indique « attention à la troisième barre », le sujet n'est pas pénalisé, mais à valeur égale le PH ira au sujet bien marqué. Et en plus cette annotation indique à l'éleveur qu'il faut modifier les accouplements.

Dans l'exemple d'une femelle rouge cendré (meunier) avec un mâle issu d'une femelle de cette couleur, le risque augmente.

J. GUILLOIS.



SOTTOBANCA CLUB FRANCAIS

S'adresser à Christian RAOUST,
37 rue J. Marignac,
31300 SAINT-MARTIN DU TOUCH.

LA JOURNÉE TECHNIQUE : UN RENDEZ-VOUS IRREMPLAÇABLE

La dernière journée technique du Club, qui rassemblait une cinquantaine de personnes, a eu lieu dans le cadre du château de BRENS (81) sous la houlette du délégué départemental Henri CRANSAC.

Dans l'éditorial du dernier bulletin, le Président Christian RAOUST écrit : « Lors de nos travaux théoriques, deux points sensibles ont été abordés : il s'agit de l'uniformisation des jugements et des différentes variétés.

Le premier point a mis en exergue les différences très nettes qui existent entre les régions où le Sottobanca est bien représenté en exposition et dans lesquelles une symbiose se réalise entre juges et éleveurs. Il en est résulté la nécessité de publier très prochainement un article en ce sens dans « Colombiculture ».

Le second point a permis de recadrer les exigences du standard, puis d'inventorier et de définir l'essentiel des variétés de Sottobanca actuellement élevées et exposées. Face à une diversité toujours plus grande, l'exercice assez difficile permet une démarche collective intéressante. Elle déboucha fort naturellement sur les modes de sélection et chacun put développer ses propres expériences tout en s'inspirant de celles de ses collègues.

CLUB FRANCAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUTS VOLANTS.

S'adresser à Bernard SCHEER,
1 place des châtaigniers,
68600 BESHEIM.
Tél : 03.89.72.85.01.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT NATIONAL 1997 À BAUDRIERES.

Race	*Place*	*Nom*	*Total*
BR	1	Fournet D.	188
BR	2	Février A.	178
BR	3	Tisserant J.L.	175
BR	4	Rubio C.	154
BR	5	Poincet J.L.	153
BR	6	Rubio M.	151
OR	1	Paysant J.	179
KT	1	Garon B.	198
FP	1	Tisserant C.	171
WA	1	Tisserant J.L.	150



PIGEON CAPUCIN STRUCTURE CLUB

S'adresser à Claude MICHELS, 185 rue du 8 Mai 1945, 94170 LE PERREUX.
Tél : 01.43.24.44.01.

A QUAND LA COUPE D'EUROPE ?

Si le Championnat de France, ou les différentes compétitions qui rassemblent les capuciculteurs, sont chères à notre Club, il est cependant à noter qu'une idée nouvelle est en train de se mettre en place. En effet depuis peu, et après bien des discussions, le standard du Capucin est devenu homogène pour toute l'Europe (à l'exception des britanniques qui ont souhaité se démarquer en optant pour des bagues diamêtre 9 mm).

D'autre part notre Club compte déjà de nombreux membres étrangers. Jugez par vous-même : un portugais, deux espagnols, un italien, un suisse, deux allemands, un luxembougeois, un belge et depuis peu un roumain. Avouez qu'il y a vraiment de quoi être satisfaits de ce résultat.

Enfin la race Capucin est très bien implantée sur tout le continent. Les Capucins sont nombreux et, fait encore plus intéressant, d'une qualité homogène.

C'est donc sur un terrain particulièrement propice que devrait se dérouler la Coupe d'Europe du Capucin. Le Pigeon-Capucin-Structure-Club sera très certainement candidat pour organiser cette première. Le choix de la date et du lieu sera décidé lors de la prochaine assemblée générale. Mais sans aucun doute l'idée est en marche et fait son chemin.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les meilleurs Capucins de France se sont donnés rendez-vous cette année à ST-AVOLD (57) les 10 et 11 Janvier 1998. Avec pour cette prochaine édition encore des innovations. En plus du jugement par comparaison, le classement des trois premiers dans chaque classe et un carton de jugement spécifique à la race. De nouvelles variétés de couleurs feront aussi leur première apparition.

D'autre part le banquet du Club, l'assemblée générale, des réunions techniques, des visites d'élevages, des réunions franco-allemandes sont prévues pendant ce week-end. Alors rendez-vous à ST-AVOLD pour la grande fête des Capucins.

J.L. LEMEY.



CLUB DU PIGEON POULE

S'adresser à Patrick GONZALES,
17 rue André Theuriet,
06100 NICE.

FORCE, DOUBLE PONT, CROUPION...

Suite à nos dernières manifestations nationales, une analyse technique peut être faite sur le niveau actuel de nos trois races, et sur les points précis où la sélection doit être accentuée.

Le Poule Hongrois est actuellement la race où le niveau des animaux présentés est le plus élevé, avec même certains sujets tout près du niveau européen : force, allure, tenue, tête, dessin, couleur... tout y est. On voit encore des sujets un peu faibles, quelques têtes fines. Par contre la couleur et les dessins semblent bien stabilisés. Bravo... il faut continuer.

Le Maltais est peut-être en légère baisse. En effet certains sujets sont excellents en type, taille, hauteur de pattes et cou, mais les couleurs sont souvent « floues », et chez les bleus les croupions sont parfois colorés ou impurs. Dans la moyenne les sujets présentés sont encore un peu faibles en force et taille, même si le type et les proportions sont présents. Autre point à corriger, c'est la fréquente observation du « double pont » (il s'agit de la ligne de profil du corps : par rapport aux pattes, l'avant de ligne n'étant pas à la même hauteur que l'arrière).

Le Florentin est faiblement représenté actuellement, mais cela devrait changer avec les efforts faits par certains éleveurs du Club. Les sujets exposés sont souvent très bons en type, marques (attention toutefois au toilettage excessif) et couleur, mais manquent généralement de force et de poitrine. Retroussons nos manches et le Florentin redressera la barre. Il le mérite.

Rendez-vous au Championnat de France les 17 et 18 Janvier à NIORT pour vérifier toutes ces observations.

P. GONZALES.



CLUB DU BOULANT LILLOIS

S'adresser à Jules DEVOS,
129 rue du Général Leclerc,
59390 LYS-LES-LANNOY.
Tél : 03.20.02.49.25.

OÙ EN EST LE STANDARD UNIQUE ?

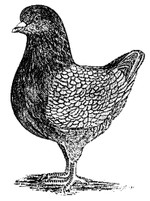
Des contacts ont été pris avec le nouveau Club allemand du Boulant Lillois pour tendre vers une uniformisation du standard.

L'évolution en Allemagne conduisait vers une sorte de grand Boulant Brunner.

Or rappelons que selon le standard français d'origine,la tête doit être assez allongée, fine et lisse avec une courbe régulière, le tour d'oeil étroit, de clair à foncé suivant les variétés, mais jamais rouge ni jaune, et que la boule doit être ovoïde, pas trop volumineuse, et surtout pas sphérique et ne doit pas bouler dans le cou.

Le maître d'élevage allemand, M. WOLF, a assuré que son Club était favaorable à l'adoption de notre standard, et qu'une demande allant dans ce sens allait être faite auprès de leur commission des standards.

A suivre...



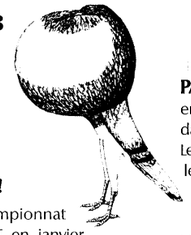
CLUB FRANCAIS DU KING

S'adresser à Jean-Pierre TALARMAIN, 49 avenue du Portsall, 29830 PLOUDALMEZEAU.
Tél : 02.98.48.13.75.

KINGS EN ILLINOIS

A la suite d'un séjour effectué en Illinois, Jean-Pierre TALARMAIN, relate le jugement des Kings à l'exposition de SPRINGFIELD. La méthode est très différente de ce que nous pratiquons en France.

« Deux juges étaient prévus pour départager les 441 Kings engagés par 36 exposants. Les éleveurs portaient leurs propres pigeons dans les cages spéciales, classe après classe : jeunes femelles blanches, jeunes mâles blancs, femelles blanches d'un an, mâles blancs d'un an, etc... Les juges éliminaient d'abord les sujets les moins typés, pour sortir le meilleur de chaque série qui concourrainet finalement pour le titre de Grand Champion. La qualité globale était nettement supérieure à celle rencontrée en France, notamment au niveau des aplombs, des têtes et de la longueur des corps... Le jugement dura un jour et demi. Le Dimanche vers 11 heures, la fièvre montait à l'approche du résultat final. Cinq sujets restaient en lice : trois blancs, un A.O.C. et un rouge cendré écaillé. Après quelques minutes, le rouge cendré sortait en Grand Champion. Leurs propriétaires, Billy et Karen CUNNINGHAM hurlaient de joie à l'annonce du résultat final... Le démontage des cages s'effectuait aussitôt après... »



NORWICH CLUB DE FRANCE

S'adresser à Roger GUILLEMOT, 50 avenue de l'Est, 94100 SAINT-MAUR.
Tél : 01.48.83.82.09.

DRESSEZ, DRESSEZ..!

Notre deuxième Championnat reste maintenu à NIORT en janvier prochain malgré le refus de la S.N.C. d'y organiser l'exposition Nationale annuelle. Cette décision prise par un C.A. non unanime restera lourde de conséquences et prouve une fois de plus qu'il ne faut compter que sur nous.

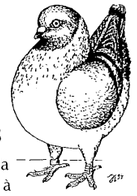
Vous avez du recevoir le bulletin n°6 adressé à chacun par notre éminent et dynamique secrétaire général Jean-Luc SCHMITT. J'ose espérer que les leçons ont été bien retenues et que les dressages vont bon train. C'est d'ailleurs fort intéressant et prenant, même amusant.

Je sais que la saison a été bonne pour la très grande majorité d'entre nous et nous attendons maintenant avec grande impatience de voir s'animer nos gentils sujets dans leurs cages circulaires qui en font un billet des plus charmants.

La Coupe d'Europe est en marche. Les hollandais ou nous mêmes organiserons cette première, peut-être dès l'année prochaine, mais assurément en 1999. Reste à trouver la date et le lieu. Faites nous confiance : nous trouverons.

En attendant, dressez, dressez, et amusez-vous, c'est tout de même l'essentiel de nos loisirs.

Roger GUILLEMOT.



MODENE CLUB DE FRANCE

S'adresser à Roger GUILLEMOT, 50 avenue de l'Est, 94100 SAINT MAUR. Tél : 01.48.83.82.09.

COUPE DE FRANCE DES JEUNES

A l'heure où j'écris ces lignes la Nationale S.N.C. qui devait se dérouler à NIORT en janvier prochain a été annulée. Le C.A. pas unanime du tout en a décidé ainsi. Très malheureusement... En ce qui nous concerne, il n'est pas question de faire faux bond aux organisateurs, et notre Coupe de France des jeunes est tout à fait maintenue. L'oscar qui devait être offert par la S.N.C. sera offert par notre Club, et nous espérons vous voir exposer vos meilleurs jeunes pour une confrontation finale qui devrait être des plus intéressantes. En effet, chaque année tout un tas de jeunes nés après le 15 Juillet ne peuvent participer au Championnat parcequ'ils sont trop jeunes pour avoir une chance de réussite. La Coupe de France en Janvier leur offre une chance unique de se confronter aux champions en titre et peut-être de les battre. C'est une compétition de jeunes que vous ne pouvez manquer, assurés que vous êtes d'avoir vos sujets jugés par nos juges « agréés ».

Rendez-vous à NIORT.

Roger GUILLEMOT.

PAN SUR LE BEC : Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la liste des Clubs parue dans le n°111 de Colombiculture.
Le siège du Club reste bien entendu établi chez le Président Roger GUILLEMOT à ST-MAUR.

N.D.L.R. : Comme nous en avons pris l'engagement, les Clubs sont libres d'écrire ce qu'ils veulent. Mais la S.N.C est également libre de rétablir la vérité, lorsqu'elle est injustement mise en cause.

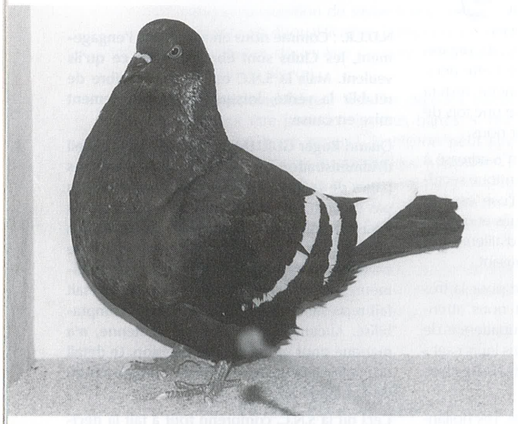
Quand Roger GUILLEMOT, membre du Conseil d'Administration de la S.N.C., écrit dans ces pages de la Vie des Clubs (qui n'ont d'ailleurs pas exactement été conçues pour cela), que la décision d'annuler la Nationale de NIORT n'a pas été prise par le C.A. à l'unanimité, il se trompe. Il se trompe y compris vis à vis de lui-même, puisqu'étant absent ce jour là, il s'était fait représenté et que son vote a été comptabilisé. Aucune voix, y compris la sienne, n'a manqué pour prendre cette décision. Le détail des délibérations figure dans le compte-rendu du C.A. page 16.

Ceci dit la S.N.C. comprend tout à fait la décision des Clubs spécialisés qui ont maintenu leurs championnats à NIORT, compte tenu des délais et des conditions tout à fait favorables qui leur ont été accordées, très supérieures à celles qui ont été proposées à la S.N.C.

4ème championnat d'Europe du Lynx de Pologne

Jean-Claude TISSERON

Un périple de 3400 km aller-retour dans des conditions particulièrement périlleuses nous a permis de participer au 4ème Championnat d'Europe du LYNX DE POLOGNE. En effet, ce matin du 1er janvier 1997, jour de départ prévu pour cette lointaine destination, la France entière et l'Allemagne étaient recouvertes d'un épais manteau blanc. Pas moins de sept centimètres sur la route qui mène à mon habitation. Les horaires de départ initialement prévus ont été modifiés, puisque je devais rejoindre nos amis Joe et Didier MASSARDI, mais nous sommes partis de nuit avec Christian FAGOT. Départ 21 heures le soir, arrêt à CHALONS SUR MARNE à 4 h 30 le matin, quelques heures de sommeil et à



Femelle noire barrée. Championne d'Europe à Johann ENGELHARD.

10 heures, nouveau départ. Vent, glace, neige, le quotidien des 1700 km d'autoroute qui nous mènent à NEUDROSSENFELD vers 18 heures.

Retrouvailles avec nos Amis pour lesquels nous étions inquiets au vu des conditions de circulation, mais tout le monde est arrivé à bon port. Enlogement des pigeons, repas, puis vers 20 h 30, réunion préparatoire au jugement à laquelle trois personnes sont conviées : Didier MASSARDI, Christian FAGOT et moi-même. Cette réunion a initialement pour but d'harmoniser les jugements, car des juges de différentes nations officient. Il ressort pourtant au fil des minutes, que pour les variétés largement représentées, on applique le jugement au standard en tenant compte de l'ensemble des caractères. Toutefois, après un premier aperçu des travées, les organisateurs Allemands ont constaté la régression en qualité et en quantité de certaines variétés en noir et en rouge. Ils proposent alors d'appliquer un jugement moins strict de notre préféré. Ces propositions semblent acceptées par les responsables nationaux présents et les juges spécialisés. La réunion est levée vers 22 h 30.

Le lendemain vendredi, journée réservée au jugement. Dans l'ensemble, la satisfaction est générale face à l'adversité de nos amis Allemands. En effet, comment rivaliser sur une présentation de 1957 Lynx de Pologne avec **une présentation Française de 97 sujets et Danoise de 70 sujets.**

Bien sûr, la totalité des variétés était présente. La répartition en est la suivante : (NDLR : Lorsqu'il n'y a pas de précision de donnée sur le vol, on parle de sujets à vol blanc)

- 255 bleus barrés
- 84 bleus barrés à vol plein
- 651 bleus maillés
- 83 bleus maillés à vol plein
- 164 noirs barrés
- 35 noirs barrés à vol plein
- 119 noirs maillés
- 28 noirs maillés à vol plein
- 42 rouges barrés
- 42 rouges barrés à vol plein
- 189 rouges maillés
- 60 rouges maillés à vol plein
- 33 jaunes barrés
- 58 jaunes barrés à vol plein
- 109 jaunes maillés
- 30 jaunes maillés à vol plein

Nette régression en qualité des bleus barrés, les types sont trop massifs, les tonalités des manteaux très variables et les ourlets des barres très irréguliers dans leur ensemble.

Une petite présentation de bleus barrés à vol plein bien plus homogène que leurs cousins à vol blanc. Les types sont moins grossiers, la tonalité des manteaux plus régulière avec des ourlets marqués comme "un coup de fouet", mais en conclusion nous pouvons affirmer que nous avons déjà eu l'occasion de voir des présentations largement supérieures à celles-ci.

Ensuite une mirifique collection de bleus maillés comme seuls nos voisins Allemands sont capables de nous la présenter!

Imaginez 651 numéros de cette variété ayant subi un travail de sélection à la mesure de la représentation de l'élevage de cette variété, c'est a dire impressionnant ! **Types très courts, sujets profonds, reins bien recouverts.** Plus de tonalité lie de vin sur la gorge, seuls les reflets verts subsistent, **des dessous très clairs** sans toutefois laisser apparaître de traces de blanc, **un maillage de plus en plus régulier s'insérant parfaitement dans un triangle équilatéral avec un ourlet bien marqué.** Voilà Outre-Rhin les critères de présentation du Lynx moderne.

On ne peut malheureusement pas dire la même chose de la présentation des bleus maillés à vol plein qui dans leur ensemble m'ont déçu, car encore trop longs avec des couleurs moins affinées.

Belle présentation de noirs barrés aux couleurs chaudes soutenues de reflets verts "scarabée" intenses et profonds. Quelques problèmes de barres ne traversant pas le bouclier de l'aile dans sa totalité, mais dans l'ensemble la présentation est homogène.

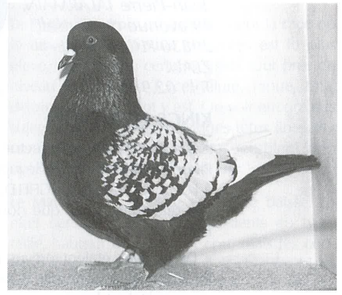
Une petite série de noirs barrés à vol plein d'une qualité moyenne.

Belle collection de 119 noirs maillés aux couleurs intenses et aux maillages particulièrement bien marqués. Les types sont courts et les reins bien recouverts.

Quelques noirs maillés à vol plein en qualité décroissante au vu des années antérieures.

Vient ensuite la grande et magnifique classe des rouges, avec une quarantaine de rouges barrés moyens dans leur ensemble. Quelques bons sujets ressortent toutefois du lot, mais les gabarits sont petits et un gros travail des barres reste à réaliser.

Une présentation supérieure en qualité pour les rouges barrés vol plein qui dans cette variété présentent un bon vol coloré. Les gabarits sont supérieurs aux sujets à vol blanc. Les pigeons de Monsieur SCHUTTERS Kurt présentent une couleur du manteau tellement intense que cela mérite d'être souligné.



Mâle noir maillé. Champion d'Allemagne à Helmut WEITH.

Puis une impressionnante collection de rouges maillés avec 189 sujets aux couleurs bien tranchées et aux maillages bien dessinés.





Femelle rouge maillée à vol plein. Championne d'Europe à Otto et Kurt ERDT.

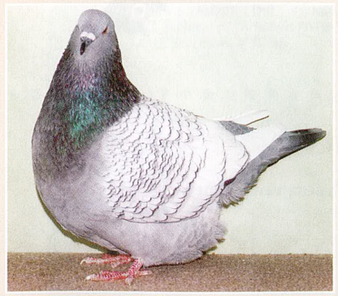
Une toute aussi bonne, mais plus restreinte classe de rouges maillés à vol plein. Toutefois, dans cette variété il est impératif de sanctionner les vols farineux, facilement repérables, sur un sujet au repos.

Tout comme les rouges, les jaunes sont bien représentés tant en qualité qu'en quantité. La série débute avec une magnifique présentation de jaunes barrés de très grande classe. Deux notes "V" et trois "HV" sont décernées sur les 33 sujets présentés. (NDLR : la note "V" est la plus haute récompense pouvant être attribuée. C'est l'équivalent de l'EXCELLENT en France, c'est à dire, un pigeon de référence).

Nous poursuivons toujours dans la même qualité avec les jaunes barrés à vol plein, aux couleurs très chaudes. A ce sujet sachez que certains éleveurs Allemands distribuent de la levure de bière à leurs oiseaux. Là aussi deux notes "V" et trois "HV" sont décernées.

Les jaunes maillés sont aussi bien représentés avec une série de 109 sujets de bonne qualité. Un travail de sélection reste encore à accomplir, car les couleurs des manteaux sont moins tranchées que chez les rouges maillés.

Et enfin pour clore la présentation de ce Championnat d'Europe, quelques trente numéros de jaunes maillés à vol plein de qualité moyenne, par rapport à ce que nous avons connu en 1991, ou les éleveurs présents avaient pu contempler un sujet d'élite qui n'a jamais été égalé depuis.

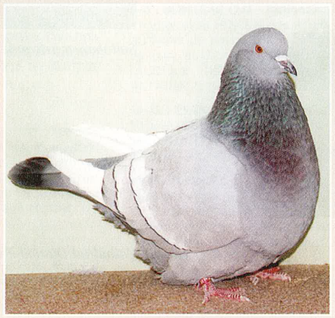


Mâle bleu maillé. Champion à Rudolph PLENDL.

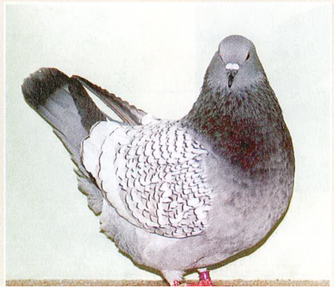
En remerciant nos amis Allemands pour la qualité de leur exposition, de leur présentation et de l'accueil qu'ils nous ont réservé tout au long de ce séjour. Ils nous ont permis de nombreux échanges, dons, achats au marché parallèle ou chacun a pu essayer d'acquérir, malgré la barrière de la langue les sujets qu'il convoitait.

J'adresse aussi mes remerciements à Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire de Neudrossenfeld, à Monsieur Beckmeier Président du Club Allemand du Lynx et à sa dynamique équipe pour leur chaleureux témoignage de sympathie à l'égard de notre délégation.

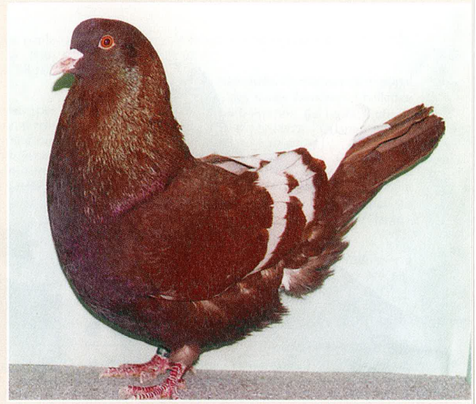
Nous vous donnons des maintenant, rendez-vous pour la cinquième édition du Championnat d'Europe du Lynx de Pologne , les 12 et 13 Décembre 1998, à Roanne, conjointement organisé par "La Basse Cour de Roanne" et le "Club Français du Lynx de Pologne".



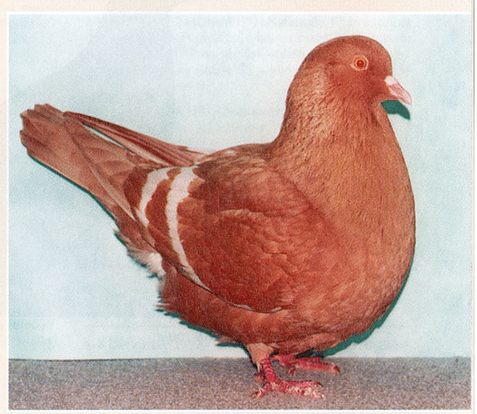
Femelle bleue barrée HV (PH) à Peter WOLFGANG.



Femelle bleue maillée à vol plein. Championnat d'Europe à Sven MAAGAARD (Danemark).



Mâle rouge barré. Champion d'Europe à Mattias SCHONEBERGER.



Femelle jaune barrée à vol plein. Championne d'Europe à Jurgen BECK.



Femelle noire maillée à vol plein. Championne d'Europe à Helmut WEITH.

Orange 1996

Photos Ripaldi



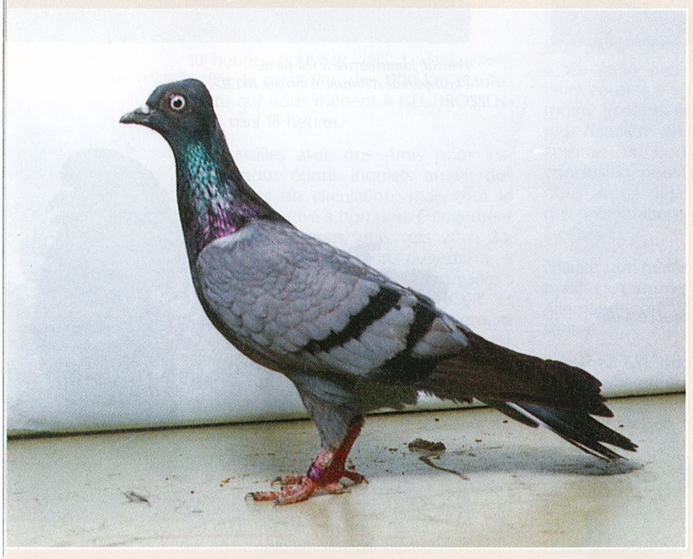
Dragon bleu barré.



Culbutant de Vienne. Cigogne clair.



Carneau rouge.



Culbutant de Vienne bleu.



Sottobanca arlequin.

Culbutant Danois à calotte.



Calendrier des Expositions

Utiliser le coupon de déclaration d'exposition au bas de cette page. A envoyer à Anthime LEROY, Route du Grand Pré - 73630 LE CHATELARD - Tél/Fax : 04 79 54 82 76 - ***Avant le 15 décembre 97 pour parution dans la revue de Janvier 98.***

● DECEMBRE 97

4-7 : BORDEAUX LAC (33) - Nationale. Organisée par la Société des Aviculteurs de la Gironde. Championnat inter-régional du Mondain, régional des Pigeons d'origine Orientale. S'adresser à Jean-Pierre TRUFFAUD - 6 Allée de la Prairie - 33700 MERIGNAC. Tel : 05 36 47 51 65.

6-7 : ROCHEFORT SUR MER (17) - Nationale. Organisée par La Société Avicole Aunis Saintonge. Challenge du Cauchois, des Pigeons de Vol, des Volailles naines. S'adresser à Jacques BENETEAU - Mérignac - 17800 MONTILS.

6-7 : VENDARGUES (34) - Régionale. S'adresser à Paul VIEU - 64 Rue du Mas de Brousse - 34000 MONTPELLIER. Tel : 04 67 65 15 65.

5-7 : ST JEAN DE BOISEAU (44) - Nationale. Organisée par le Comité d'Aviculture de St Brévins les Pins. Championnat de France du Carneau. S'adresser à Guy MAGRANGEAS - 45 Rue du Pellerin - 44640 ST JEAN DE BOISEAU. Tel : 02 40 04 53 50.

6-7 : ROMORANTIN (41) - Nationale. Championnat régional du Texan et du Mondain. Challenge du meilleur lapin et meilleure volaille. S'adresser à Paulette Pigot - 7 Rue A et J Filloux - 41200 VILLEFRANCHE SUR CHER. Tel : 02 54 96 41 71.

12-14 : CHAMBERY (73) - Nationale. Organisée par la Savoyarde d'Aviculture. PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. Championnat de France des Pigeons de Couleur, des Pigeons d'Origine Orientale, du Boulant Lillois, du Lièvre Belge des lapins Satins. Championnat Régional du Modène et des Lapins Nains. Challenge régional du Fauve de Bourgogne. S'adresser à Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES. Tel/Fax : 04 50 62 18 18.

20-21 : SAINT HEAND (42) - Nationale. Organisée par le Club Avicole du Jarez. Championnat régionaux Cauchois et Lynx de Pologne. S'adresser à Patrick RIVAT - 7 Chemin des Faviers - 42610 ST GEORGES HAUTEVILLE. Tel : 04 77 76 90 53.

● JANVIER 98

10-11 : SAINT AVOLD (57) - Exposition dépatementale organisée par le Pigeon Club du Bassin Houiller au Centre de Culture et des Loisirs de la Cité Jeanne d'Arc. Championnat de France du Capucin. S'adresser à Adolphe DIEDA - 6 Rue Principale - 57800 BETTING LES SAINT AVOLD. Tel : 03 87 04 65 60.

8-11 : CONDOM (32) - Nationale. Organisée par la Sté d'Aviculture d'Aquitaine d'Agen. Championnat régional du King. Coupe régionale du carneau. S'adresser à Michel BOUSQUET - Quartier de l'Escouperie - 32100 CONDOM. Tel : 05 62 28 19 30.

17-18 : NIORT (79) - Nationale. NATIONALE S.N.C..S'adresser à M. Robert RIVEIROL - Le Perrot - 79500 MELLE Tel : 05 49 27 07 38.

17-18 : THUIT SIGNOL (27) - Nationale. Organisée par la Société d'Aviculture de l'Eure. S'adresser à Jean MOULARD - 8 Rue Hector Ridel - 27000 EVREUX. Tel : 02 32 39 07 32.

24-25 : GUEUGNON (71) - Nationale. Organisée par l'Union Avicole Gueugnonnaise. Championnat de France du Club des Brahma, Cochin, Orpington. Championnat de France du Sottobanca et du Texan. Coupe de France des Races Normandes. S'adresser à Gérard SOTTY - Rte de St Agnan - 71130 NEUVY GRANDCHAMP. Tel : 03 85 84 22 16.

24-25 : RODEZ (12) - Nationale. Championnat régional du Cauchois. S'adresser à Bernard ESPINASSE - 5 Rue Pesquié Haut - 12400 VABRES L'ABBAYE. Tel : 05 65 99 11 25.

24-25 : CARCASSONE (11) - Nationale. Organisée par la Société d'Aviculture de l'Aude. Championnat régional du Pigeon de Couleur. S'adresser à Richard DEVILLE - 2 Avenue de Sauzens - 11170 CAUX ET SAUZENS. Tel : 04 68 47 18 39.

30-1 : CHALONS EN CHAMPAGNE (51) - Internationale. Organisée par la Société Champenoise d'Aviculture. Rencontre régionale du Cauchois, Challenge régional du Texan. S'adresser à Jean-Marie PREVOSTAT - 30 Rte Nationale - 51150 ATHIS. Tel : 03 26 57 62 41.

31-1 : ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (67) - Nationale Pigeons. Hall du Pigeon Club du Bas-Rhin. Championnat régional Est du Modène et du Pigeon de Couleur, Championnat région 4 du Strasser, Championnat régional du Mondain (67-57). S'adresser à Marcel CHASSEL - 5 Rue du Génie - 67210 OBERNAI. Tel : 03 88 95 33 28.

● FÉVRIER 98

6-8 : BERGERAC (24) - Nationale. Organisée par l'U.A.B. Championnat régional des Volailles, Challenge régional du Fauve de Bourgogne, du Carneau, Aviornis oiseaux de parc et d'ornement. S'adresser à Mme Jacqueline LAURIQUE - Plan de Cass - 24240 ROUFFIGNAC DE SIGOULES. Tel : 05 53 58 39 13.

14-15 : YSSINGEAUX (43) - Nationale. Organisée par la Société d'Aviculture du Velay. Championnat Régional du Sotto Banca. S'adresser à Henri BUISSON - Quartier de l'Ouche - 43260 LANTRIAC. Tel : 04 71 05 14 42.

14-15 : KEMBS (68) - Internationale. Organisée par le Club des Amis du Pigeon du Haut-Rhin. Championnat de France du Huppé de Soultz. Challenge Haut-Rhin - Bas Rhin. Rencontre Allemagne-Suisse-France. S'adresser à Léon Hipp - 23 Rue de Belfort - 68310 WITTELSHEIM. Tel : 03 89 55 01 77.

14-15 : PUSIGNAN (69) - Nationale. Organisée par Rhône-Elevage. Clôture le 23 décembre. S'adresser à Raymond PICHOT - 3 Rue Pierre David - 69500 BRON. Tel : 04 78 26 07 15.

21-22 : MARTOT (27) - Organisée par l'Entente Avicole de Martot. Prix Spécial Pigeons de Couleur. S'adresser à BELLIERE Luc - 24 Résidence St Aignan - 27340 MARTOT. Tel : 02 35 81 79 97.

21-22 : ORTHEZ (64) - Nationale. Championnat régional du Gier, des Tambours, des Races Ibériques. Challenge régional Aquitaine et Midi-Pyrénée du Lapin Club du Sud Ouest. S'adresser à Joël MESPLEDE - Quartier Tucolle - 64300 SALLESPISSE. Tel : 05 59 67 87 22.

21-22 : VILLENEUVE SUR YONNE (89) - Nationale. Organisée par les Aviculteurs de l'Yonne. Championnat de France du Bagadais. Championnat régional du Modène. S'adresser à Patrice BOUCHET - 23 Rue Haute - 89100 GRON. Tel : 03 86 65 73 12.

28-1 : ROCHECHOUART (87) - Nationale. S'adresser à Jean BERNARD - 19 Rte de Calande - 87600 ROCHECHOUART. tel : 05 55 03 67 41.

● MARS 98

14-15 : NOGENT SUR VERNISSON (45) - Nationale. Organisée par le Club Avicole du Gatinais. S'adresser à Michel MITTON - 21 Rue Pasteur - 45700 VILLEMANDEUR. Tel : 02 38 98 04 99.

19-22 : LA ROCHE SUR YON (85) - Nationale. Coupe régionale de Printemps du Lynx dePologne, Challenge régional du Carneau. S'adresser à Alain BIZET - Le gazon - 85280 LA FERRIERE. Tel : 02 51 98 36 66.

20-22 : PARAY LE MONIAL (71) : Nationale. Championnat de France de la Poule Charollaise. Coupe de France du Pigeon Romain. Prix spécial volailles grandes races. S'adresser à Louis GREGOIRE - Rte de Paray - 71600 ST YON. Tel : 03 85 84 92 44.

21-22 : QUIMPER (29) - Nationale. Championnats régional du Mondain. S'adresser à Joseph LE GOFF - Kervoreden - 29500 ERGUE GABERIC. Tel : 02 98 59 57 03.

● AVRIL 98

11-13 : LUC SUR MER (14) - Nationale. S'adresser à Jacques MANCEL - 6 Place de la Mairie - 14280 SAINT CONTEST. Tel : 02 31 44 56 74.

● A L'ÉTRANGER

6-7 Décembre 1997 - DONCASTER - Nationale Anglaise

6-7 Décembre 1997 - SINDELFINGEN - Nationale Allemande VDT

12-14 Décembre 1997 - DORTMUND - Nationale de la Plume (Volailles et Pigeons)

13-14 Décembre 1997 PAYERNE - Nationale Suisse

17-18 Janvier 1998 - LA HAYE - Nationale Hollandaise

DÉCLARATION D'EXPOSITION

A photocopier pour ne pas abîmer votre revue - Ecrire lisiblement en caractères d'imprimerie

Ville : ..... Département : .....

Exposition : ☐ Internationale ☐ Nationale ☐ Départementale ☐ Locale

Dates : .....

Championnats : .....

.....

.....

S'adresser à : .....

Tél. : .....

Les Services de la S.N.C.

● **Demande de Patronage pour les expositions**

Les demandes de patronage doivent être adressées à M. Edmond VASTEL - Route de Crosmieres - 49430 DURTAL au moins 2 mois avant la date de l'exposition. Avec l'accord de son patronage, la S.N.C. fera parvenir aux organisateurs, une récompenses (médaille ou assiette) et un bon d'abonnement gratuit à la revue "Colombiculture". Il sera également joint à cet envoi, la plaquette de présentation de la S.N.C. à faire paraître dans le catalogue de l'exposition. Nous demandons aux organisateurs de bien vouloir mentionner le patronage de la S.N.C. dans le catalogue et d'en envoyer un exemplaire avec palmarès au Secrétaire, Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES.

● **Déclaration d'Exposition - Calendrier des Expositions**

Les Sociétés d'Aviculture souhaitant faire paraître les dates de leurs expositions dans la revue Colombiculture peuvent utiliser le coupon qui figure à la page 24 de cette revue.

ATTENTION : la demande de patronage et la déclaration d'exposition pour parution dans la revue Colombiculture sont deux démarches différentes. Le simple fait de demander le patronage de la S.N.C. ne garantit pas la publication des dates dans le calendrier des expositions.

● **Standard Officiel des Pigeons de Race :** Classeur de 400 fiches, 350 races, photos couleur, croquis couleur ou noir et blanc, lexique. Prix : 380 F + forfait 20 F de port et d'emballage. A commander à Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES. Réglement à l'ordre de la S.N.C.

● **N° Spécial :** "La Colombiculture de A à Z" (N°111) : 32 pages - Tout en couleur - nombreuses photos. 30 F

● **Reliure pour la revue "Colombiculture".** Reliures cartonnées et toilées, de couleur bleue. Capacité de 24 numéro. 70 Francs, franco de port. Adresser vos commandes à Edmond VASTEL - Route de Crosmières - 49430 DURTAL. Joindre un chèque à l'ordre de la S.N.C.

● **Cravates.** Verte ou ocre, les cravates à l'emblème S.N.C. Motif : pigeons de races françaises + logo S.N.C. 120 Francs franco de port. Adressez vos commandes à Jean-Luc GALLAND - 14 Rue henri Dunant - 94130 NOGENT SUR MARNE. Joindre un chèque à l'ordre de la S.N.C.

● **Anciens Numéros de Colombiculture.** A commander à Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES. 20 Francs le numéro franco de port. Liste des numéros disponibles : 60 - 61 - 62 (Culb de Vienne) - 64 - 68 (Triganino) - 69 - 70 - 71 - 72 - 74 - 75 - 76 (Carrier) - 78 - 79 (Italie) - 80 - 81 - 83 (Gier) - 84 - 85 (Tête Noire de brive) - 86 - 89 - 90 (Ebner) - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99 - 100 - 101 (Nuremberg) - 102 - 103 - 104 - 105 - 106 (lynx de Pologne) - 107 (Norwich) - 108 (Gueugnon) - 109 - 110.

● **PUBLICITE :** Tarif par numéro

ò 1 / 4 Page : 400 F ò 1 / 3 Page : 500 F ò 1 / 2 Page : 700 F ò Page entière : 1200 F

Réduction de 20 % pour les organisateurs d'expositions. Joindre texte, logo, dessin... à faire parvenir à Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES. Tel - Fax : 04 50 62 18 18.

● **Petites annonces :** à faire parvenir à Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES. Joindre un chèque à l'ordre de la S.N.C.

Ecrire en lettres majuscules - N'inscrire qu'une lettre par case - Laisser une case entre chaque mot

Prière d'utiliser de préférence cette grille pour rédiger votre petite annonce

Un conseil : les abréviations sont souvent mal interprétées

																									Prix T.T.C.
																									5 F
																									10 F
																									15 F
																									20 F
																									25 F
																									30 F
																									35 F

ADHÉSION • ABONNEMENT • COMMANDE DE BAGUES

à envoyer, accompagné du règlement à l'ordre de la S.N.C. au Secrétaire :
Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIÈRES - Tél. / Fax : 04 50 62 18 18

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : ..... N° Tél. : .....

Commande de Bagues 1997
par dizaine indivisible

..... dizaines 5,5 mm ..... dizaines 10 mm
..... dizaines 7 mm ..... dizaines 11 mm
..... dizaines 8 mm ..... dizaines 12 mm
..... dizaines 9 mm

Soit ..... dizaines à 12 F = ...

Adhésion à la S.N.C. **20 F**
Abonnement à COLOMBICULTURE **150 F**
(160 F pour les pays hors Europe)

TOTAL : .....

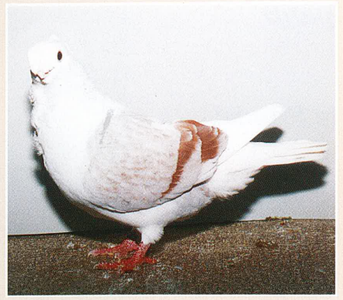
A ..... le .....

Signature

Coup de projecteur sur...

Les Cravatés

***Smerle des Flandres** : race Belge, au front bien rempli et large, le bec est moyen, sa tenue est fière. Le sujet de la photo a une très bonne tête large, mais il ne se montre pas. La tenue doit être plus fière, le cou droit et vertical.*



Photos Ripaldi

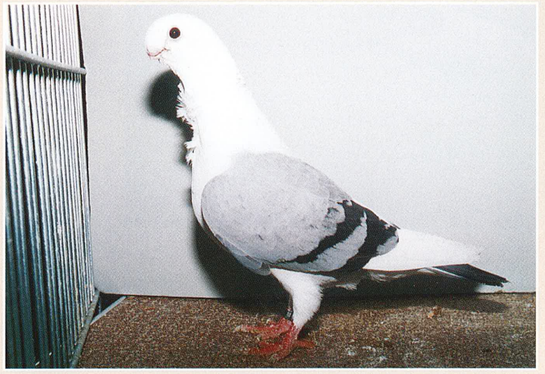
Légendes Jean-Louis Frindel



***Cravaté Allemand à queue colorée** : descend de l'Anatolien. Notez sur la photo la tête plutôt allongée, la force de la face massive, mais un souhait dans la masse du crâne au niveau des yeux. Ce n'est qu'un défaut mineur, vu la rareté de la race. Notez la très bonne tenue du sujet.*



***Cravaté Anglais** : décrits par Willoughby en 1687, type idéal représenté par Ludlow. Le sujet sur la photo a une très bonne présentation, tête et carrure. C'est le plus fort des cravatés à bec court. Notez la longueur de la face. Le bec et les morilles sont très fortes. Encore un peu de profondeur de poitrine qui serait plus évidente si le sujet portait encore un peu plus la tête en arrière.*



***Cravaté Anatolien** : ne constitue plus une variété des orientaux, mais est une race à part. Importée il y a 2 siècles en Angleterre, où elle a été «perfectionnée» selon les idées du peintre Ludlow. N'existe plus qu'en variété à manteau et queue colorée Ces marques peuvent aussi être produites par accouplement de 2 cravatés à boucliers colorés. La tête est plutôt ovale. Très bon type et tête sur la photo.*



***African Owl** : descend du Cravaté Egyptien. La tête est autant que possible sphérique, mais avec une face bien massive, large, les morilles «tirées» en largeur plutôt qu'en hauteur. A apprécier sur la photo, de même que la hauteur du sommet. La rondeur n'est pas appréciable sur ce sujet mais les sujets à face longuette sont de grande valeur pour l'élevage, car ils conservent la masse de leur progéniture. La tenue doit être plus fière et la poitrine dégagée, pas comme sur la photo.*



***Cravaté Allemand à boucliers colorés** : descend de l'Ancien Cravaté Allemand, et a gagné le même type que l'African Owl, mais la tête aussi moins sphérique et plus à tendance allongée dans la face, mais très imperceptiblement. Le manteau seul est coloré, la queue est blanche. Le front doit être large, le bec susblanciel. Sujet très correct sur la photo ; notez la hauteur suffisante du sommet de la tête au dessus des yeux.*



***Cravaté d'Aix la Chapelle** : identique en contours au Cravaté Français sauf les différences de taille, de largeur de tête, de couleurs et de qualité du plumage (tubes graisseux). Les variétés sont limitées et très lustrées en couleur. Très bon sujet sur la photo.*

Coup de projecteur sur...

Les Culbutants à bec long

Photos Ripaldi

Légendes
Jean-Louis Frindel

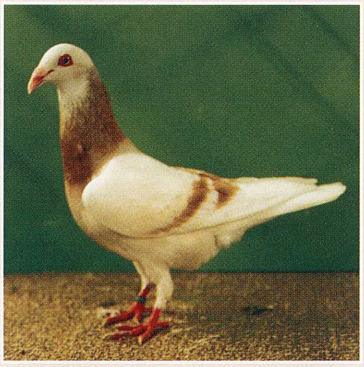


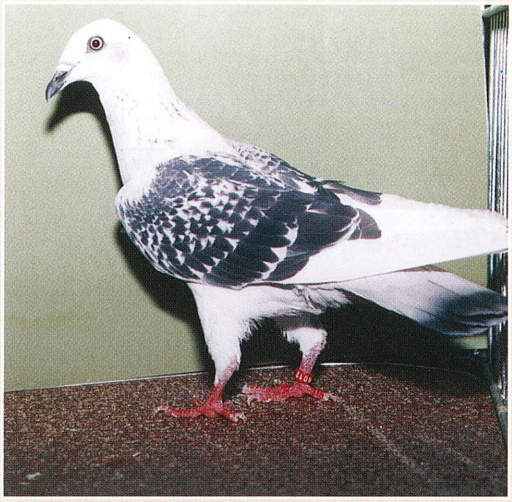
Culbutant Allemand à bec long :

Forcément apparenté au Culbutant de Kassel par le "sang" du Danois qui a servi à la création du type "moderne". Existe en de nombreuses variétés (marques + couleurs) sélectionnés dans diverses régions : Brunswick, Magdebourg. Sur la photo on voit le Culb. All. à long bec à moustache et vol blanc, anciennement appelé Culbutant de Brunswick. La différence avec le Culbutant de Kassel est la tenue inclinée et le dessus de la tête plus droit.

Culbutant Danois :

Race Danoise vieille de plusieurs siècles. existe en de très nombreuses variétés. La tête est une courbe très régulière, sans cassure. Le sujet de la photo présente une cassure juste après la morille, et sa tenue est horizontale, ce qui est un défaut très grave qui peut entrainer l'élimination pour "manque de type", tellement les Danois insistent sur cette tenue typique. Les couleurs sont lustrées avec des reflets particuliers au cou : reflets rouges chez les noirs par exemple.





Culbutant Polonais à bec long :

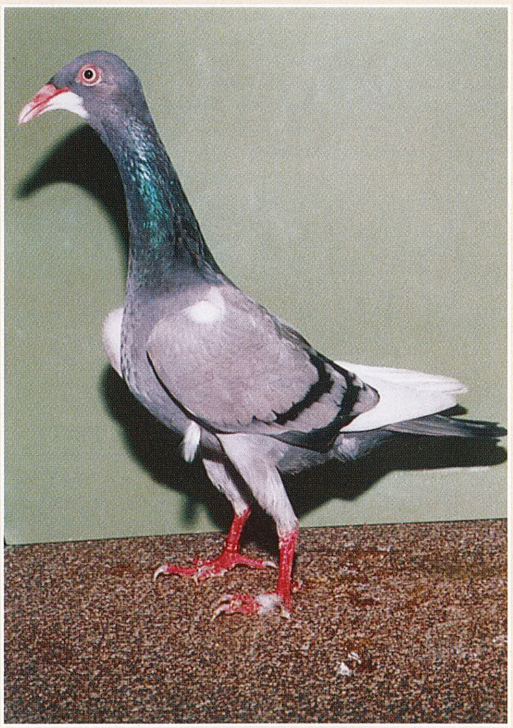
Connue depuis 1860 comme race standardisée. Les variétés sont à base du gène "givré" et sa combinaison avec le brun donne la couleur "perle". Le sujet sur la photo a une bonne tête, mais sa tenue n'est pas assez dégagée : pas assez relevé et le cou trop court. La variété écaillée est peu représentée, on connait plutôt les autres combinaisons en Pie, barré ou écaillé, et son ancien nom : le Pie de Galicie.

Culbutant de Kassel :

Originaire d'Allemagne centrale, région de Kassel, où il a été créé entre 1807 et 1813 lors des campagnes napoléoniennes, par croisement de races locales et de Bagadais Français. Des croisements avec des Culbutants Danois à partir de 1911 en ont fait un type élancé, haut sur jambes, au cou long et droit, à tête lisse ou coquillée mais à tenue du corps horizontale (ligne du dessous). Le sujet de cette photo est très bien typé.







Culbutant de Berlin à bec long :

La tenue du corps est horizontale, le dessus de la tête est plat. Il est apparenté au Culbutant de berlin à bec court, aussi curieux que ceci paraisse. En effet, le Bec Court a été rapetissé grâce à l'Altstammer tandis que le Bec Long a été grandi et affiné grâce au... Danois! Les sujets Pie à Ecusson sont très prisés. la tête de ce sujet, sur la photo, est très bonne.

Imprimerie Jeanton Chambery